40 000 cas de violence scolaire en 2014

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5168 - LUNDI 11 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



UNE VILLE MODÈLE DE L'ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE DU PAYS

Ho Chi Minh le poumon du Vietnam

Lire en page 2

L'ex-golden boy révèle les dessous de son «empire»

50 MILLIARDS DE CENTIMES POUR LANCER KHALIFA



La création de Khalifa bank, qui constituera le socle de l'empire du même nom, a nécessité un capital de 50 milliards de centimes. C'est ce qu'a révélé l'ex-«golden boy», Abdelmoumen Khalifa, lors de son audition au cinquième jour du plus long procès de l'histoire judiciaire du pays. L'accusé a affirmé que la banque a été alimentée à sa création par des fonds propres issus de ses activités pharmaceutiques. Des soupçons de blanchiment d'argent avaient pesé sur la banque qui a été en 2003 à l'origine de l'effondrement de la plus fulgurante ascension d'un jeune businessman. Lire en page 5

PUB



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

Nos envoyés spéciaux à
Ho Chi Minh, vietnam
Aoura Racha
Photographe : Abada Riad

LE SUD DU VIETNAM, LE CŒUR ÉCONOMIQUE DU PAYS

L'hyperactive Ho Chi Minh ville



Situé le long de la rivière Saigon et juste à côté du delta du Mékong, Hô Chi Minh-Ville est la plus grande métropole du Vietnam, et contrairement à sa ville cousine du nord la capitale Hanoi, il y fait chaud et ensoleillé toute l'année. Ho Chi Minh-Ville, qui, à l'origine était un village de pêcheurs est le centre économique du sud du Vietnam ou le poumon économique du pays comme on la surnomme, elle dispose d'une multitude de centres commerciaux, restaurants, clubs et cafés, à côté de l'architecture historique comme le bureau du poste central et de l'Opéra.







Actuellement, l'agglomération d'Hô Chi Minh Ville, se divise en 19 arrondissements et 5 districts et compte près de 8 millions d'habitants, soit 9% de la population du pays qui compte prés de 92 millions de résidents et selon nos constatations sur place, la majorité à moins de 30 ans.
Le centre est toujours appelé Saigon, bien qu'il ne soit plus aujourd'hui que le district 1. La majorité des gens utilisent les noms d'Hô Chi Minh et de Saigon, même si seul le premier est correct du point de vue politique mais le second semble avoir la faveur des résidents qui affirment que c'est par habitude qu'ils le disent.

En pleine renaissance économique...

Ho chi Minh Ville joue un rôle moteur dans l'économie vietnamienne. Plus grande ville industrielle du pays, a elle seule, la ville représente 30% des exportations du pays, Les rentrées budgétaires de Hô Chi Minh-Ville au cours des quatre premiers mois de l'année se sont élevées à plus de 98 milliards de dôngs soit plus de 4,67 milliards de dollars, a indiqué récemment la directrice du service municipal des finances, Dào Thi Huong Lan.
L'économie vietnamienne s'est ouverte à partir du début des années 1990 avec la politique dite du «renouveau».
Elle a depuis connu un essor remarquable : le PIB par habitant a été multiplié par trois, permettant au pays d'accéder en 2010 au statut de pays à revenu intermédiaire.
Il faut rappeler que le Vietnam est membre de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du sud est) et cela depuis 1995 et a accédé à l'OMC en 2007, actuellement, le pays ambitionne de devenir une économie industrialisée dès 2020. en effet, Le renouveau économique de l'ex-Saigon, aujourd'hui, fait preuve d'un certain dynamisme économique et son niveau de vie est supérieur au reste du Vietnam. C'est ainsi que Ho chi Minh Ville, joue un rôle très important dans l'économie du pays.
Dès 1992, les autorités ont mis en place une politique de lutte contre la pauvreté (infrastructures, formation professionnelle, microcrédit, éducation, santé, appui à la production, génération d'emplois).
En parallèle, se met en place une politique d'aménagement et de rénovation urbaine (construction d'infrastructures, éradication des taudis, assainissement et aménagement des canaux, investissement dans le logement moderne), en effet, depuis quelques mois, de grands travaux d'envergure ont été engagés à Saigon, notamment la construction du métro aérien qui sera mis en service d'ici 2019-2020. Ce métro tant attendu par les habitants, reliera plusieurs villages au centre ville.

Historique architecture coloniale & le lotus building

Ce qui frappe en premier lieu quand on visite Ho chi Minh ville, c'est bien la prédominance de l'architecture coloniale et plus précisément l'architecture française tels que l'opéra de Saigon, la cathédrale Notre Dame, un édifice construit en «brique rouge» que l'on a ramenée de Toulouse, aussi la poste centrale, l'un des plus beaux bâtiments de la ville. La partie métallique de la grande poste a été faite par Gustave Eiffel. Elle a été construite à l'époque de l'Indochine française.
Les amateurs d'architecture trouvent souvent Ho Chi Minh-Ville aussi étrange qu'intéressante, l'un d'entre-eux nous a affirmé que son développement rapide a permis l'émergence de cinq styles architecturaux distincts, sa merveille architecturale est la Financial Tower Bitexco, construite par le groupe vietnamien Bitexco, un géant de l'immobilier, des mines, des constructions d'infrastructures et de l'eau minérale.
Avec ses 262 mètres elle est la plus grande tour qui domine le reste de la ville de Saigon, et la deuxième plus grande tour au Vietnam après le Keangnam tour de Hanoi.
Située dans l'un des plus grands quartiers historique de la ville, cette architecture de 68 étages, surnommée aussi Lotus building car son design est inspiré du bourgeon de lotus, une fleur emblématique du pays, se veut le symbole de modernisation et la marque du boom économique incroyable qu'a connu la ville durant ces dernières années. Elle sert souvent de repère aux touristes qui sont toujours contents de l'apercevoir au loin dans la grande mégapole du sud du Vietnam.
Quand on visite le sublimissime Tower Bitexco, il est indispensable de mettre le cap sur le Sky deck, un observatoire situé au 49ème étage qui offre une vue imprenable à 360° sur Saigon, construit entièrement en verre du sol jusqu'au plafond, ce qui permet de voir librement les différents sites de la ville notamment la rivière de Saigon, le Ben than market et la cathédrale Notre Dame. Le soir, l'observatoire offre un jeu de lumière de différentes couleurs originales, ce qui caractérise bien la ville.
Dans quelques années, la ville sera totalement transformée, cette entrée dans le monde moderne pousse la ville économique du Vietnam à se moderniser, mais il faut garder à l'esprit qu'à Hô-Chi-Minh-Ville il n'y a pas que les bâtisses coloniales, les buildings et les centres commerciaux qui valent la découverte car les lieux de cultes vietnamiens sont également à voir tels que, les tunnels de Cu chi, la pagode de l'empereur Jade, la marché de Ben Than et tant d'autres.



SAÂDANI RÉUNIT CET APRÈS-MIDI LES MEMBRES DU BP

Dernière ligne droite avant le 10e congrès

Le SG du FLN, Amar Saâdani réunira cet après-midi le bureau politique l'une des instances des décisions du parti pour tenter de resserrer les rangs de ses partisans et ses alliés à dix huit jours de l'ouverture du 10e congrès qui s'annonce des plus indécis.



Même si aucun ordre du jour n'a été communiqué, la dernière réunion du bureau politique avant le 10eme congrès sera mise à profit par Saâdani pour encore une fois monter au créneau et fustiger ses adversaires emmenés par Belayat et consorts qui ne désarment pas et font monter la pression en intensifiant leurs rencontres de concertation. Une occasion pour resserrer les rangs et répondre aux critiques de ses adversaires. Comme un coach d'une équipe malmenée par ses adversaires, Saâdani compte ainsi mobiliser ses troupes pour faire obstacle aux opposants qui ont commencé ces jours ci à durcir le ton. En effet, ils se sont réunis avant hier au siège de leur permanence à El-Biar, pour interpeller, dans un communiqué, le président Bouteflika, en sa qualité de président d'honneur du parti pour intervenir et mettre «un terme au chaos» qui règne au sein du FLN «menacé plus que jamais» dans son existence. Ce groupe qui a reçu le soutien d'une centaine de membres du Comité central, des députés et des sénateurs ainsi que des mouhafedhs, prépare des actions pour les prochains jours. Le groupe fait état de nombreuses dérives de la direction actuelle, qui a «transgressé le règlement intérieur et les statuts», «ôté le droit au Comité central de se réunir» et «porté atteinte à la stabilité des institutions comme le Parlement». Les frondeurs mettent ainsi en garde contre ces «dépassements dangereux» sur lesquels ils ne refusent pas de se taire. Ils affirment qu'ils emploieront tous les moyens légaux pour sauver leur parti, assurant qu'ils ont la confiance totale des «services administratifs» et de la «justice» quant au traitement de ce dossier. Les frondeurs lancent, de nouveau, un appel à l'ensemble des militants pour rester «vigilants et mobilisés» afin d'avorter «ce complot contre le parti» et neutraliser ceux qui «veulent le ruiner». Les opposants à Amar Saâdani ont saisi la justice sur les transgressions faites aux statuts du parti. Comme ils ont fait opposition au ministère de l'Intérieur à la demande d'autorisation de la tenue du 10e congrès les 28, 29 et 30 mai prochain.

Saâdani sur du velours

Un congrès que Saâdani a fait tôt de le verrouiller. Saâdani, a pris les devants et lancé sa contre-attaque. Il a ainsi nommé certains de ses alliés dans des postes importants en prévision de la tenue du congrès. C'est ainsi que Saâdani a chargé l'ex-ministre Djamel Ould Abbès et le député Mohamed Djemai, de superviser les préparatifs du congrès au niveau des wilayas de l'est du pays, pour désigner les délégués au congrès. Il nommera également dans la foulée le chef du bloc parlementaire, Tahar Khaoua et Zahali Abdelkader, et membre du bureau politique, pour prendre en charge la coordination entre les députés de l'APN et les «sénateurs» du Conseil de la nation, dont le but est d'unifier les rangs et les voix. Concernant l'étranger, Saâdani s'est rabattu sur Yahia Hassani, un autre homme d'affaires dont la mission principale est la supervision de l'installation des mouhafadhas en France, mais aussi dans toute l'Europe, notamment les pays à forte concentration de notre émigration, comme la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre. D'autres membres du bureau politique ont été également chargés par le SG du parti de la même mission à l'intérieur du pays. Ces opérations organiques entrent dans le cadre de la guerre d'initiative qui se joue entre Saâdani et ses adversaires. Avec ces clivages qui se creusent davantage, il semble bien que Saâdani nage à l'aise et semble jouer sur du velours. Il mise cette fois sur les préparatifs du congrès pour asseoir définitivement son pouvoir et arracher une légitimité politique et une légalité morale. La création de nouvelles mouhafadhas devrait lui octroyer au moins les trois tiers de voix lors du vote pour la désignation d'un nouveau SG, notamment lorsqu'on sait que les délégués votants du congrès doivent être issus eux-mêmes de ces mouhafadhas. De plus, ce sont ces délégués qui seront nommés au sein du nouveau Comité central, l'instance stratégique du FLN.

Hocine Adryen

CRISE DU RND

L'ex-secrétaire d'Etat à la Jeunesse, Belkacem Mellah, candidat à la succession de Bensalah

ALORS que l'omerta est de rigueur au sein du RND sur une crise qui couve depuis quelques mois, voilà que l'ancien secrétaire d'Etat à la Jeunesse et néanmoins ambitieux Belkacem Mellah brise la règle et confirme à El Bilad l'existence d'une querelle d'ordre organique. Selon ce dirigeant d'Oum El Bouaghi et qui fut DJS à Blida au temps de l'autre enfant d'Aïn Beida, en l'occurrence l'ancien ministre de l'Education, Benbouzid, les reproches des contestataires se focalisent sur la composante humaine du bureau national. Selon ses assertions, Bensalah aurait commis l'irréparable en désignant des militants nouveaux au parti comme membres dirigeants du bureau national. De plus, le SG n'avait pas respecté l'équilibre régional dans cette composante, dira Mellah, qui n'a pas hésité à citer comme exemple l'absence de représentants du Nord constantinois et des régions chaouies, alors que ce bureau comportait déjà cinq membres tous issus de la même wilaya, Sétif. Pour l'ancien journaliste de l'ENTV et ancien député, Bensalah n'a pas respecté les dispositions du statut du parti et son règlement intérieur, puisque la nomination de ce bureau a été faite sans consultation préalable de l'encadrement des appareils du RND et sans repères organiques. Bensalah avait la liberté de nommer et de désigner ces membres directement de la composante du Conseil national, eux-mêmes élus par les congressistes. Or, il n'a pas dérogé au règlement intérieur, puisque les membres de son bureau national sont membres du conseil national. Pour Mellah, l'erreur des dirigeants du RND est d'octroyer au SG le droit de nommer 50 membres au conseil national, comme quota organique. D'ailleurs, l'une des critiques qui a ciblé Bensalah est sa désignation de quelques membres au sein de la direction nationale du parti, alors qu'ils n'ont jamais été élus ni par la base ni désignés par des appareils intermédiaires ou régionaux. Concernant la démission probable de Bensalah, Mellah dira qu'il faudra se référer aux dispositions de l'article 42 des statuts du parti qui stipule qu'en cas de «démission ou de décès du secrétaire général, le conseil national se réunira obligatoirement et désignera un SG intérimaire pour une période de trois mois». C'est à la fin de cette période que le parti choisira un autre SG légal et légitime lors d'un congrès extraordinaire. Mellah n'a pas manqué de dire que même Ouyahia, en cas de sa venue pour une transition interne au RND, devra se soumettre aux urnes pour désigner des membres de son bureau national. Mellah a exprimé dans la foulée son ambition de briguer un mandat à la tête du parti. D'autant qu'il sent qu'il a le soutien d'une bonne partie de l'encadrement politique du RND dans les wilayas de l'est du pays notamment, ainsi que la solidarité des organisations dites de la famille révolutionnaire, surtout qu'il est l'animateur d'une association des fils de chouhada.

Cependant, il faudra attendre la fin de la visite du président tanzanien, prévue aujourd'hui, pour que le président du Conseil de la nation et patron contesté du RND s'exprime sur son éventuel retrait. Ses obligations institutionnelles, en tant que représentant du chef de l'Etat, exigent de lui une prudence totale et la fin d'un agenda protocolaire et officiel avant de prendre la parole et de donner un avis sur son avenir à la tête du RND.

H. R.

COOPÉRATION POLICIÈRE ALGÉRO-FRANÇAISE

Des échanges d'expériences en matière de sécurité

LES POLICES algérienne et française sont désormais liées par un mémorandum d'accord de partenariat portant sur le soutien à la formation et l'échange d'expériences en matière de préservation de la sécurité. Ce document qui a été signé, hier à Alger, entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Institut français des études supérieures de la sécurité et de la justice, représentée respectivement par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel et le directeur de l'institut français des études supérieures de la sécurité et de la justice, Cyrille Schott.

Les organisateurs ont indiqué à cette occasion que cet accord s'inscrit dans le cadre de «la politique adoptée par le secteur de la Sûreté nationale pour renforcer la formation des fonctionnaires de la police dans toutes les spécialités». Dans une déclaration à l'issue de la signature de l'accord, M. Hamel a mis l'accent sur l'importance de «l'échange d'expériences entre les deux parties» dans les spécialités liées à la préservation de la sécurité. Le DGSN a rappelé que cet institut avait établi un partenariat avec la Sûreté nationale en 2000 et avait, déjà, assuré la formation d'une vingtaine de cadres de la police algérienne.

En vertu de cet accord qui porte sur l'échange des expériences et l'accueil de stagiaires des deux pays, M. Hamel a annoncé que la police algérienne accueillera 120 stagiaires français en 2016 pour tirer profit de son expérience. Aussi, le mémorandum d'accord prévoit la tenue de deux conférences par an au profit de tous les cadres algériens concernés et la prise en charge par l'institut français de la formation de quatre cadres par an. Quatre cadres sont concernés en 2015 par cette formation. Coté français, ce mémorandum est qualifié de «nouveau jalon» qui contribuera au renforcement de la coopération et du partenariat établis entre la DGSN et son institut depuis une quinzaine d'années. M. Cyrille Schott a, dans ce sens, insisté sur la nécessité d'intensifier «l'échange d'expériences et de formation pour réaliser les aspirations des deux parties». Il a, par ailleurs, tenu à saluer le «haut» niveau des éléments de la police algérienne.

En décembre 2014, le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, en visite en Algérie, a dit à propos des forces de sécurité, qu'il préférait parler d'échanges d'expériences et non de formation car il estime qu'elles sont de niveau égal. A cette occasion, le responsable français a salué le «haut niveau de compétence et d'expertise» de la police algérienne. «Il y a un très haut niveau de compétence et d'expertise au sein de la police algérienne», a-t-il témoigné.

Lors d'un point de presse organisé à la résidence de l'ambassade de France à Alger pour faire le point sur ces deux jours de visite officielle en Algérie, Caseneuse a déclaré : «Nos deux pays ont la volonté de relancer la coopération décentralisée et de favoriser la formation des cadres de haut niveau de l'administration et des collectivités locales». Par la même occasion, il a réitéré ses «remerciements» aux autorités algériennes suite à la mobilisation de tous les moyens au lendemain de l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel, le 21 septembre dernier à Bouira. A ce sujet, il a relevé l'existence d'une «grande confiance» dans les relations algéro-françaises, indiquant que les relations humaines influent «beaucoup» sur les relations entre les deux pays «amis».

Kamel Ait-Bessai

ILS RÉCLAMENT DES LOGEMENTS

Des citoyens bloquent les rues à Annaba

DES DIZAINES de personnes ont occupé hier le centre-ville d'Annaba, provoquant l'arrêt total de la circulation routière autour du Cours de la Révolution, ex-place Bertagna, très fréquenté par les badauds et les visiteurs. Des groupes de jeunes, habitant la vieille ville, ex-place d'Armes, ont fermé les accès au Cours de la Révolution et à l'avant-port pour réclamer l'attribution immédiate de logements sociaux. Un impressionnant dispositif sécuritaire a été mis en place tout au long de la place emblématique d'Annaba qu'est le Cours de la Révolution pour parer à toute éventualité de dérapage des manifestants qui semblaient déterminés à inscrire leur action de protestation dans la durée, jusqu'à ce que les autorités de la wilaya répondent favorablement à leurs doléances. Des fumées compactes, qui se dégageaient des pneus brûlés, continuaient d'envelopper jusqu'en début d'après-midi le ciel de la ville d'Annaba. Quelques proches des manifestants, dont des vieilles femmes, étaient assis sous les arbres en face de l'ex-place de la Gargoulette.

Aucun dialogue n'a été engagé avec les manifestants, tandis que les agents de l'ordre public étaient sur place et que le Cours de la Révolution a été bouclé dans le but d'empêcher la progression des protestataires. Des scènes similaires ont eu lieu il y a quelques jours de la part d'habitants de la localité de Sidi Salem, dans la commune d'El Bouni pour les mêmes revendications, soit des logements sociaux.

Approchés, certains manifestants nous ont déclaré d'une même voix : «Nous continuerons de bloquer le centre-ville tant que les responsables locaux n'auront pas honoré leurs promesses, datant de plus de dix ans, pour nous loger.» Il faut pourtant signaler que les autorités avaient, dans les années 1980 et 1990, mis d'importants moyens pour loger plus de 90% des citoyens de la «place d'Armes» dont les habitations vétustes montraient des signes d'éventuels effondrements. Mais le problème de relogement persiste. Pourquoi ? La réponse est simple : une fois une famille relogée, elle vend ou loue le retourne appartement et retourne à son ancien logement, en invoquant la famille nombreuse et d'autres prétextes.

Nabil Chaoui

SÉMINAIRE SUR LA FORMATION MÉDICALE À TIZI-OUZOU

Actualisation des métiers dentaires

L'auditorium du CHU Nédir Mohamed de Tizi-Ouzou abritera le 2I du mois en cours un séminaire régional sur la formation médicale continue portant plus précisément sur le segment de la science dentaire.



Ce rendez-vous médico-scientifique, qui s'annonce d'ores et déjà prometteur, est sous le coup préparatif de l'éminent Professeur Fadèla Nemmouche laquelle bénéficie de «la complicité» d'un bon nombre de compétences médicales tel que le Pr Abbas Dziri et qui n'est autre que le directeur général du CHU de Tizi-Ouzou. «Actualisation et mise au point des métiers dentaires», tel est le thème de ce séminaire dont les communications et les enseignements seront assurés par des éminences scientifiques en la matière, à l'instar du Pr Fadèla Nemmouche, destiné à toute la famille évoluant dans le monde de la science dentaire. En effet, selon le Pr Nemmouche que nous avons rencontré à son lieu de travail, plus exactement au niveau de la clinique dentaire de Tizi Ouzou qu'elle dirige depuis septembre 20I4, ce séminaire est destiné aux chirurgiens dentaires généralistes exerçant dans les secteurs public et privé, des externes, des internes, des étudiants, etc. A la question de savoir l'objectif final de cette rencontre médico-scientifique dont l'aval est donné par le département ministériel du Dr Abdelmalek Boudiaf, le Pr Fadéla Nemmouche répond sans ambages et sans l'ombre d'une circonlocution : «La priorité dans l'immédiat est de mettre à la disposition des chirurgiens dentaires, anciens et fraîchement diplômés, les nouvelles connaissances et normes de la science dentaire. Du moment où la science dentaire, à l'instar de toutes les sciences d'ailleurs, est exponentielle, il est dès lors impératif que les gens de la science dentaire soient au diapason des normes mondiales, et, par conséquent, capables de répondre aux attentes de leurs patients. L'objectif second est de créer une dynamique pouvant nous mener à la création – Je pèse bien mes mots – à la création d'un pôle d'excellence en science dentaire ici dans la wilaya de Tizi Ouzou. Pourquoi faut-il que nos étudiants et étudiantes ou tout simplement nos chirurgiens-dentistes partent ailleurs pour parfaire leurs connaissances ? En ma qualité de Pr en science dentaire, promue au rang magistral, je peux certifier que des formations complètes pour nos hommes et femmes de la science dentaire ne relève des Ecuries d'Augias ni du Tonneau des Danaïdes. J'ose même défendre le principe selon lequel notre futur pôle d'excellence assurera des formations pour la famille estudiantine étrangère». Le Pr Fadéla Nemmouche d'une voix sereine, mais avec beaucoup de détermination. Un pôle d'excellence ? Pourquoi pas ? En tout cas, cette dame a réussi son premier pari, celui d'avoir engagé la clinique dentaire de Tizi Ouzou dans une nouvelle trajectoire en matière de prise en charge des patients. En effet, si autrefois, les services de cette clinique opéraient à raison d'une ou deux fois par semaine, à l'endroit direct du patient, depuis son arrivée, en septembre 20I4, devons-nous rappeler, la cadence de ces services en question est de 7 jours sur 7 à l'endroit du patient. En sa qualité de chef de cet établissement, le Pr Fadéla Nemmouche a procédé au chamboulement de la fonctionnalité des services et même au choix des compétences à exercer comme tel, puisque celles-ci sont soumises à des examens. En d'autres termes, toute personne prétendant à un grade ou à un titre donné est tenue de prouver sa compétence scientifique à en jouir pleinement. Et pour clore cet article, notons que ce séminaire du 2I de ce mois est à considérer comme la deuxième étape du processus de la recherche de cette science dentaire, pratiquée de nos jours à l'échelle universelle.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ELLES DEMANDENT L'AMÉLIORATION DE LEURS CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

Les sages-femmes entament une grève de trois jours à Tizi Ouzou

LA COORDINATION des sages-femmes de la wilaya de Tizi Ouzou a entamé, hier, une grève de trois jours pour protester contre la dégradation des conditions socioprofessionnelles de cette catégorie. La coordinatrice de wilaya, Nadia Boudarène, a soulevé en effet certains points liés, notamment, à la sécurité sociale et à l'affiliation des sages-femmes à la CNAS ou à la CASNOS qui pose beaucoup de problèmes et le concours d'accès au grade de sage-femme qui exige des postulantes un minimum de 10 ans d'expérience. Une condition considérée comme «une aberration », d'autant plus que même l'accès à l'examen professionnel de la santé publique n'est permis qu'aux sages-femmes ayant cumulé 5 années de travail dans leur domaine.

Des conditions que la coordination des sages-femmes demande d'annuler pour permettre à cette catégorie de postuler à des grades supérieurs. Les grévistes ont tenu à rappeler en outre la charge de travail importante des sages-femmes et la complexité de la tâche qu'elles assument dans les établissements de santé publique, d'où l'exigence d'une reconnaissance professionnelle de la part des responsables du secteur de la santé.

Depuis hier donc, les maternités de la wilaya sont privées des services de ces employées qui maintiendront leur action durant les deux jours à venir, en vue de faire entendre leur voix et attirer l'attention des autorités locales sur leurs conditions socioprofessionnelles.

A. Drifa

IL CONSTITUE L'UN DES POINTS NOIRS DU «PROJET DU SIÈCLE»

La livraison du contournement du tunnel de Djebel El-Ouahch encore repoussée

LES VISITES du ministre des Tavaux publics à Constantine sont devenues monnaie courante. Hier, Abdelkader Kadi s'est encore une fois enquis du devenir d'au moins deux interminables chantiers. Celui du contournement du tunnel de Djebel El-Ouahch et celui relatif au dédoublement de la voie de la RN 5 reliant Constantine à la commune de Aïn Smara, à l'entrée ouest de la ville. Au niveau du premier chantier, auquel l'hôte de la ville a consacré le plus gros de son temps et… de son énergie, la lenteur des travaux (un taux de 52 % a été avancé) a fait perdre au ministre son sang-froid. Les quatre entreprises engagées dans ce projet ont pourtant été averties, lors de la dernière virée constantinoise de Kadi au début d'avril, qu'elles risquaient de perdre carrément le marché si la route venait à ne pas être livrée à la circulation, au plus tard au mois de juin. Seulement, la fin des travaux a été encore une fois repoussée au grand dam des futurs usagers de ce tronçon qui, faut-il le préciser, constitue un véritable point noir pour le «projet du siècle». Le ministre a une énième fois instruit les responsables des entreprises de renforcer leurs équipes et d'opter pour le système 3x8, et ce afin d'accélérer la cadence des travaux. Il a tenu à rappeler, à ce propos, que l'Etat n'a pas ménagé ses efforts.

En ce qui concerne le dédoublement de la voie entre Aïn Smara et Constantine, le ministre n'a pu cacher son irritation face au retard pris dans la réalisation de cette route, laquelle constitue le portail ouest de la capitale de l'Est. Les Italiens en charge du projet ont, eux aussi, été sommés de rattraper le retard, et ce au risque de se voir écartés.

L'hôte de Constantine a également marqué une halte au niveau de la cité des Castors, où le prolongement du pont Salah Bey constitue la jonction entre l'ouvrage réalisé par l'entreprise brésilienne et l'autoroute Est-Ouest via la cité Ziadia, mais aussi à la sortie nord de la ville, au niveau de la gare ferroviaire, où une réhabilitation de la route jouxtant une future station de bus actuellement en chantier devrait permettre une meilleure fluidité de la circulation routière, qui enregistre constamment des goulots d'étranglement, notamment lors des heures de pointe. S'agissant de ce projet, le ministre a plutôt montré des signes de satisfaction, d'autant que la livraison de celui-ci est prévue avant la fin du mois en cours.

Amine B.

AFFAIRE DE KHALIFA BANK

L'ancien directeur de l'agence BDL de Staouéli : «Le doyen des juges d'instruction du tribunal de Chéraga m'a humilié !»

Le cinquième jour du procès de Khalifa Abdelmoumene Rafik a été consacré, hier, à l'audition du principal accusé pour le troisième jour consécutif.

L'ex-golden boy a d'emblée affirmé au juge en charge du dossier que «la constitution de Khalifa Bank, le 12/04/1998, a nécessité 50 milliards de centimes. Cet argent a été puisé tout simplement des fonds de son entreprise pharmaceutique KRG Khalifa, qui est très rentable «.

Le président a lancé en direction de Khalifa Abdelmoumene : «Savez-vous que les procédures relatives à l'autorisation de constitution de la banque ont été violées ?» Et l'ex-boss de répondre : « Ces dernières ont été respectées ; la preuve, toutes les parties étaient présentes dans le bureau du notaire qui a rédigé les contrats !.»

Son avocat Me Medjhouda lui a posé une question : Quel est le montant déposé quotidiennement au niveau de la caisse principale de Khalifa Bank ? Le mis en cause a répondu : « Des rentrées de cinq jusqu'à dix milliards de centimes par jour !.»

Quel est le taux des transferts quotidiens de Khalifa Airways vers Khalifa Bank ? Questionne Me Medjhouda

«Pas moins de 105 millions d'euros par jour !.»

Est-ce que vous avez le droit de disposer des revenus de Khalifa Airways, étant le propriétaire de la société mère ? Interroge son conseil

«J'ai le droit de disposer de mon compte personnel mais en ce qui concerne les revenus de l'entreprise, je ne pouvais pas. Je ne pouvais pas violer les dispositions des contrats de la société car les bénéfices doivent être partagés par tous les associés»

A la question de savoir depuis quand les sociétés nationales déposaient leurs argent ?

Le principal inculpé a déclaré au juge d'audience : « Trois mois après la création de Khalifa Bank. Toutes les agences recevaient des sommes faramineuses ! «. Le président l'interrompt : Est-ce que vous avez bénéficié de crédits de la BDL ou c'était tout simplement des facilités de la caisse principale ?

«Al Khalifa», est une référence de mon oncle le célèbre poète «Mohamed Al Aid Al Khalifa !»

Le procureur général Zerg El Ras Mohamed l'interroge : Peut-on savoir pourquoi vous avez utilisé «Al Khalifa», est-ce dans le but de faire croire aux gens qu'il s'agit d'une banque khalidjienne et par-delà escroquer les personnes ?

«Non ! Non ! Monsieur le procureur, c'était la référence de mon célèbre oncle, le poète Mohamed Al Aid Khalifa ! «

A cet instant, Khalifa intervient et coupe le procureur «Des Saoudiens et des hommes d'affaires du Golfe sont venus investir en Algérie mais ils ont perdu, alors pourquoi utiliser cette nomination qui n'est pas convaincante».

Le deuxième inculpé appelé à la barre pour répondre des graves accusations retenues contre lui par le juge d'instruction n'est autre que le notaire Rahal Omar.

L'incriminé est poursuivi pour faux dans des documents officiels à savoir les deux contrats relatifs à la création de Khalifa Bank et l'acte de modification du statut de ladite institution bancaire.

Le mis en cause qui est âgé de 86 ans et incarcéré depuis neuf ans a d'emblée nié tous les chefs d'inculpation en déclarant : «Je n'ai rien à voir dans cette affaire. Je n'ai rien falsifié, notamment les contrats, objet de la poursuite judiciaire»

Dans le même contexte, l'ex-notaire qui a écopé lors de son premier jugement de dix ans de prison ferme a déclaré au président Antar Menouar : «Mes collaborateurs m'ont informé que des policiers en civil se sont présentés dans mon bureau et pris des documents !».

Est-ce que le juge d'instruction vous a montré les documents falsifiés, à savoir les deux contrats ?

«Le juge d'instruction de Chéraga m'a insulté et humilié !»

«Je ne me suis rendu compte de ces documents que lorsque le juge d'instruction me les a montré en 2007. J'étais en France et je devais être hospitalisé»

Issir Idir, l'ancien directeur de l'agence BDL de Staoueli, troisième accusé à comparaître devant le tribunal criminel a nié tous les faits qui lui ont été reprochés notamment au niveau de l'instruction judiciaire.

Il a d'emblée dressé un dur réquisitoire contre le magistrat instructeur qui était en charge de l'enquête judiciaire. Il a déclaré en direction du président : « Il m'a fait signer le procès-verbal sans toutefois me permettre d'en connaître le contenu. Le juge d'instruction m'a insulté et exercé sur moi des pressions. Trahir m'a malmené «

«Je n'ai jamais vu les deux contrats dont vous parlez, monsieur le président. Un avocat a sollicité une expertise 15 jours avant la fin de l'instruction mais en vain ! Je n'ai rien remis à Abdelmoumene Khalifa».

Dans le même contexte, l'inculpé qui a affirmé avoir été acquitté lors de son premier jugement en 2007 a déclaré : «L'ex-boss de Khalifa Bank a bénéficié de crédits d'investissement de l'ordre de 80 et 50 millions de dinars sous forme de facilités de caisse».

Il a fait savoir au président que «Abdelmoumene Khalifa en a remboursé la totalité. Ces sommes sont parties en virement vers les fournisseurs «

A la question de savoir quelles ont été les garanties ? coupe le président

«Les bons de caisse, monsieur le président !».

Il a par ailleurs déclaré : «Les actes d'hypothèque de la villa et du local commercial n'ont jamais existé ! «

A la question de savoir pourquoi il a quitté Khalifa Bank, le mis en cause a souligné qu'il avait des problèmes avec Nanouche Mohamed alors directeur général de Khalifa Bank puis DG de Khalifa Airways.

Il convient de signaler que l'un des avocats de Khalifa Abdelmoumene a affirmé en marge des déclarations des deux accusés le notaire Rahal Omar, et l'ancien directeur de la BDL de Staoueli que son client va sans nul doute être innocenté des deux chefs d'inculpation à savoir création d'association de malfaiteurs et faux et usage de faux dans des documents officiels.

De notre envoyé spécial à Blida, Redouane Hannachi

TROIS RAVISSEURS ARRÊTÉS À BLIDA ET ORAN

Enlèvement d'un bébé et d'une collégienne

TROIS RAVISSEURS ont été interpellés par les gendarmes suite à deux enlèvements avant-hier d'un bébé de deux ans et d'une collégienne de 13 ans respectivement à Blida et Oran, a annoncé hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Selon la Gendarmerie, le premier kidnapping a été constaté dans la wilaya de Blida, soit à 50 km d'Alger, lorsqu'une divorcée âgée de 25 ans, demeurant à ladite wilaya, s'est présentée à la brigade de Gendarmerie nationale de Zabana pour déposer une plainte pour enlèvement de son fils âgé de 2 ans, par son amant âgé de 28 ans, demeurant à la même cité. Elle a déclaré aux gendarmes enquêteurs que profitant de son absence durant la nuit du 8 au 9 mai passé, l'intéressé a agressé son père dans sa demeure pour enlever son enfant. Les recherches entreprises par les gendarmes de la compagnie territoriale de Blida l'interpellation du mis en cause le même jour et à la libération de l'enfant enlevé, à hauteur de la ville de Chréa. Avisé des faits, le procureur de la République près le tribunal de Blida a ordonné l'ouverture d'une enquête. Au même jour, une jeune collégienne de 13 ans a été, à son tour enlevée. Le communiqué de la Gendaremrie a noté que les gendarmes de la brigade de Yaghmourassen (Oran) ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, deux jeunes âgés de 21 et 19 ans, demeurant à la cité coca-cola, pour association de malfaiteurs, enlèvement et séquestration dont a été victime la mineure de 13 ans. Le premier a été placé sous mandat de dépôt et l'autre a été remis en liberté provisoire. Leur arrestation a été effectuée suite à une alerte donnée par un citoyen. Ce dernier, explique le communiqué de la Gendarmerie s'est présenté à ladite brigade, pour déclarer que des inconnus ont enlevé sa fille âgée de 13 ans, à sa sortie du CEM à la cité coca-cola, commune d'Oran.

L'interpellation des deux ravisseurs faite une heure plus tard, dans une habitation abandonnée à hauteur de la même cité a permis la libération de la victime. **F. S.**

UN PLAN DE PRÉVENTION DOIT ÊTRE DE MISE POUR PRENDRE AU SÉRIEUX LE PHÉNOMÈNE

40 000 cas de violence scolaire enregistrés en 2014

40 000 cas de violence scolaire ont été enregistrés durant l'année 2014 au niveau du territoire national. Un chiffre qui est bien en deçà de la réalité devant un phénomène qui prend une ampleur inquiétante, a estimé Medjadi Messaguem, inspecteur général au ministère de l'Education nationale. La violence au sein des établissements scolaires constitue une véritable problématique dont l'éradication nécessite la mobilisation de tout le monde sans exception. Des séquelles physiques et morales resteront à jamais gravées sur des innocents. Mettant l'accent sur les différentes formes de violence au sein de l'école, M. Medjadi, qui s'exprimait, hier, sur les ondes de la radio algérienne de la Chaine III, évoque celle faite à l'encontre de l'enseignant. A ce propos, il constate que cette forme de violence vient en tête de liste, avec 6 000 cas. Tandis que 4 000 cas émanant des étudiants à l'encontre de leurs professeurs et que 4 000 autres sont le fait d'étudiants à l'encontre des enseignants. « Nous avons enregistré aussi des cas de violence opposant les élèves eux-mêmes «, observe le SG de l'Education nationale. Il recense d'autre part, les cas liés aux actes de vandalisme, de violences physiques, de rackets, mais également d'usage de stupéfiants et de consommation d'alcool (132 cas mis à jour). Pour M. Medjadi, tous les acteurs de la société sont responsables de ce phénomène. A commencer par les parents, les enseignants, l'environnement de certaines écoles, l'absence de contrôle des élèves au moment de leur accès dans les établissements d'enseignement, mais également, précise-t-il, «au programme d'éducation qui n'a pas fonctionné».

Pour endiguer ce phénomène, l'interlocuteur propose d'impliquer les psychologues au sein de chaque école et de rendre leur présence obligatoire. Il a par ailleurs, proposé de «former les enseignants à mieux administrer les classes et à prévenir et gérer les conflits pouvant y survenir «. Développer les activités culturelles, sportives et de loisir afin de canaliser l'énergie des élèves et leur permettre de se tourner vers d'autres activités plus constructives figure également parmi les recommandations émises par M. Medjadi.

L'invité de la Chaîne III a tenu à citer quelques exemples concrets de cette violence : l'utilisation de fumigènes à l'intérieur d'une école à Baraki a engendré de sérieux dégâts à deux classes. Des incidents similaires ont, aussi, été observés dans deux autres établissements, à Blida et Hussein Dey. Les parents ont dû payer les frais de dédommagements pour les dégâts occasionnés et leurs enfants ont été traduits devant des conseils de disciplines. Il faut dire que la violence au sein des écoles est un phénomène qui se généralise, prenant plusieurs formes : violences entre élèves, agressions contre les professeurs, saccages ou dégradations des locaux scolaires…Une réalité qui fait peur mais qui incite à trouver des solutions au sein de la famille, de la société et du milieu scolaire, afin de protéger les élèves d'un phénomène qui menace leur avenir.

Lynda Louifi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°/09/2015

Le wali de la wilaya de Sétif représenté par le Directeur de l'Administration locale lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : la réalisation TRAVAUX REVETEMENT DES SOLS DES SIEGES DE SURETES URBAINES- SURETÉS DAIRAS -BUREAU DE SECURITE INTERIEURE ET DES GROUPEMENTS ET COMPAGNIES DE GENDARMERIE NATIONALE AU NIVEAU DE LA WILAYA DE SETIF Répartis comme suit :

SURETES URBAINES	Sûretés daïras et structure B.S.I	Compagnes et groupement gendarmerie nationale
01e SU Sétif	S.D SETIF	C.G Sétif
02e SU Sétif	S.D EL EULMA	C.G AIN OULMENE
03e SU Sétif	S.D BOUGAA	C.G AIN El KEBIRA
04e SU Sétif	S.D GUEDJEL	C.G BIR EL-ARCHE
05e SU Sétif	S.D BIR EL ARCH	C.G BOUGAA
06c SU Sétif	S.D HAMMAM EL SOUKHNA	C.G EL EULMA
07e SU Sétif	S.D DJEMILA	C.G AIN AZEL
08e SU Sétif	S.D BENI AZIZ	GROUPEMENT DE GENDARMERIE Sétif
09e SU Sétif	S.D BABOUR	
10e SÜ Sétif	S.D AMOUCHA	
11e SU Sétif	S.D SALEH BEY	
12e SU Sétif	S.D HAMMAM GERGOUR	
01er SU EL EULMA	S.D BOUANDASSE	
02e SU EL EULMA	S.D BENI OURTHILENE	
03e SU EL EULMA	S.D MAOUKLENE	
04e SU EL EULMA	S.D GUENZETE	
05e SU EL EULMA	S.D AIN AZEL	
S.U EXTRAMUROS A LEHDJAR	S.D AIN EL KEBIRA	
S.U EXTRAMUROS BIR HADADA	S.D AIN ARNET	
S.U EXTRAMUROS BAIDA BOURDJ	S.D AIN OULMENE	
S.U EXTRAMUROS GUELLAL	STRUCTURE B.S.I	
S.U EXTRAMUROS TIZI N'BECHAR		
S.U EXTRAMUROS K'SAR EL ABTAL		
S.U EXTRAMUROS BAZER SAKHRA		

Toutes íes entreprises intéressées et qualifiées en travaux Batiment trois (3) et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Sétif : Avenue de l'ALN (Tél : 036.72.61.97 - Fax : 036.61.72.99) (NIF : 098419015001929).
Les offres doivent être déposées auprès de la DAL dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (Soumission à ne pas ouvrir).
Cette enveloppe abritera deux enveloppes scellées :
a- La première dite offre technique contenant :
1 - La déclaration à souscrire dûment remplis et signée.
2 - La déclaration de probité dûment remplis et signée.
3 - Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédé de la mention «lu et approuvé».
4 - Copie de Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité qualification et classification professionnelle en Bâtiment trois (03) et plus.
5 - Copie du registre de commerce.
6 - Copie du statut dé l'entreprise (dans le cas d'une SARL EURL SNC)
7 - Les bilans financiers des 03 dernières années pour les entreprises ayant moins de 03 années d'existence.
8 - Copie de l'extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier).
9 - Mise à jour CACOBATH (en cours de validité).
10 - copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité,
11 - copie du casier judiciaire du ou des signataires de moins de 03 mois.
12 - Liste des moyens matériels délivrée par P.V (huissier de justice) ou P.V. d'expertise (expert auto ou expert des mines) en cours de validité (une année) plus copies cartes grises pour les moyens roulants + attestations d'assurance en cours de validité.
13 - La liste des moyens humains et copies des diplômes le soumissionnaire est par ailleurs, tenu de joindre au dossier les pièces justifiant le lien réel entre l'employé et l'entreprise (affiliation à la caisse de sécurité sociale)
14 - Les références. professionnelles, de l'entreprise pour des travaux analogues ou de même nature réalisés à justifier par copie des attestations de bonne exécution ou attestation adminstrative.
15 - Délai de réalisation dûment justifié par un planning
16 - copie de la Carte d'immatriculation fiscale
17 - copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux exercice 2013 délivrés par le CNRC.
b- La seconde dite offre financière contenant
01 -La lettre de soumission dûment remplis, signée et cachetée
02 - Le bordereau des prix unitaires signé et cacheté
03 - Le devis estimatif signé et cacheté.
NB : Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que du soumissionnaire attributaire du marché.
Chaque une de ses deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle.
La date de préparation des offres est fixée à : (21 jours à partir de la 1re parution dans les journaux ou dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP). La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres à : 14h00, au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, bureau des marchés publics. Toutes offres déposées après l'heure susvisée sera rejetée.
L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, (séance public). Si le dernier jour du dépôt des dossiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
La validité de l'offre est limitée (03 mois + 21 jours). Le présent avis est considéré comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister la séance de l'ouverture des plis. Le service contractant peut, si les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2015 / ANEP N° 324 040**

PRODUCTION POISSONNIÈRE

La demande nationale sera satisfaite dans dix ans

La demande nationale en poissons et autres fruits de mer sera satisfaite dans dix ans.

C'est ce qu'a affirmé, hier, Mustapha Oussaïd, directeur central en aquaculture auprès du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, à l'occasion du lancement de la compagne «Ports et barrages bleus» depuis le port d'Azeffoun, en tant que représentant du ministère concerné (ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques). Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou dans cette activité poissonnière, Mustapha Oussaïd a assuré qu'elle sera la première wilaya productrice du produit aquacole puisque les moyens et outils d'investissements dans ce créneau qui lui sont déjà octroyés jusque-là seront puissamment renforcés dans le cadre de la mise à exécution du plan quinquennal 2014-2019.

Le représentant du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques a également noté à l'endroit de la presse, mobilisée à l'occasion de cet événement, que le port d'Azeffoun est classé 3ème à l'échelle nationale après celui d'Arzew, qui est classé premier, et celui d'Oran, et ce dans le cadre de cette opération «Ports et barrages bleus 2015» Par ailleurs, il est à relever à l'occasion de cette manifestation qui a vu la participation de plusieurs acteurs et partenaires du monde économique et écologique, l'attention de l'importante délégation, à sa tête le secrétaire général de la wilaya de Tizi-Ouzou, représentant direct d'Abdelkader Bouaghzi, et de la presse naturellement, au chantier naval de l'entreprise Sakomas. Signalons d'emblée que cette entreprise fort prometteuse a choisi ce jour du lancement de l'opération «Ports et barrages bleus » pour mettre à l'eau le sardinier de 14 mètres, bateau sorti de ses ateliers. Selon le directeur général de Sakomas, Nour El Islam Benaoudia, l'entreprise qu'il dirige, après que son personnel ait bénéficié du savoir-faire coréen, construit à présent des embarcations de différentes dimensions et de différents tonnages : allant d'une barque de 5 mètres au chalutier de 19 mètres.

Le directeur général de Sakomas a également révélé que les prix des produits navals que son entreprise fabrique sont fort compétitifs. Le chalutier de 19 mètres est d'un prix de 30 000 000,00 DA. «Un bateau d'une telle dimension, note encore Nour El Islam Benaoudia, coûte sous d'autres cieux, en Turquie par exemple, le double de notre prix ». Par ailleurs, Sakomas jouit des compétences de radouber les bateaux et embarcations en cas de besoins pour cette opération. A la question de savoir le temps qu'il faut mettre pour la construction d'un bateau de 19 mètres, le premier responsable de l'entreprise Sakomas avance le délai de trois mois. Ce délai est celui que mettent les entreprises navales des pays à la tradition millénaire dans ce domaine comme les pays scandinaves ou le Royaume-Uni.

S'agissant des autres opérations déclenchées à l'issue de l'ouverture de cette manifestation, il n'est pas exagéré de noter qu'elles sont presque sans intérêt. Même l'équipe des six plongeurs pour nettoyer le fond marin n'a pas excellé dans l'extraordinaire. Le seul chapiteau, hormis la Sakomas, qui a attiré l'attention et la curiosité des gens est l'association écologique du village Tarihant, commune de Boudjima, dénommée «Garoura-Eco».

Les activités scientifiques de cette association sont animées par une équipe de jeunes gens au profil d'universitaires. Par ailleurs, la production de Garoura-Eco est loin d'être des moindres. On croit savoir aussi que Garoura-Eco bénéficie du concours d'un grand chercheur en biologie, le Pr Lounès Chekroun. Ce biologiste a plus d'un tour dans le sac. En dernier, il y a lieu de souligner que le représentant de l'APW de Tizi-Ouzou, Mohamed Klallèche, a souligné, lors de son allocution, que «cette nouvelle édition «Ports bleus élargie aux barrages 2015» qu'organise, au niveau national, le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques est d'une importance capitale, non seulement parce que notre pays recèle une richesse halieutique et continentale inestimable, mais parce que ce potentiel doit être mieux exploité et bien préservé. «La côte littorale de l'Algérie, poursuit le représentant de l'APW, dépasse les 1200 km et le nombre de barrages opérationnels a atteint le nombre 70. Des investissements en infrastructures hydriques sont encore nécessaires pour sécuriser les besoins du pays en la matière, mais encore une fois, faut-il préserver et entretenir les infrastructures existantes».

Mohamed Klallèche qui en voit cela «des problématiques auxquelles doivent s'intéresser les autorités concernées, notamment la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, estime aussi que l'infrastructure portuaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou est encore très faible «avec seulement deux ports de pêche qui ne répondent pas aux normes de qualité et d'environnement». «C'est pourquoi, poursuit le représentant de l'APW de Tizi-Ouzou, ces deux ports, à savoir Azeffoun et Tigzirt, nécessitent une extension et une modernisation en termes de gestion et équipements. (…).» Mohamed Klallèche a plaidé pour une véritable synergie, car c'est possible, entre pouvoirs publics et société civile et ce dans la mise en œuvre d'une réelle politique de l'exploitation des ressources halieutiques et de la protection de l'environnement.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PUB

Ministre de la santé de la populaire et de la reforme hospitalière
Direction de la santé de la population de la wilaya de Djelfa

Etablissement public hospitalier de djelfa

AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° : 02/2015

Conformément aux articles 44 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 de 07/10/2010 portant réglementation de marchés publics , le directeur de l établissement public hospitalier de Djelfa annonce a tous les soumissionnaires de l'appel d'offres N° 02/2015 a l'approvisionnement en produits d'hémodialyse parus dans les quotidiens :

El youm en arabe du **14/04/2015** et **le jeune indépendant** du **14/04/2015** que le marché est attribué provisoirement à IMC Rouiba Alger.

Lot	Soumissionnaire	Note technique obtenue	Montant	Période d'approvisionnement	OBS
produits d'hémodialyse	I.M.C	45	104.197.355.98	01 année	MOINS DISANT

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 de 07/10/2010 portant règlement des marché publics tous soumissionnaire contestant la décision de la commission peut introduire un recours écrit auprès de la commission des marché publics dans un délai de (10) jours a compter du premier affichage.

Le Jeune Indépendant du 11/05/2015/ANEP N° 323 031

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA DAIRA D'IFRI OUZELLAGUEN
COMMUNE D'OUZELLAGUEN
NIF 0976 0636 91049 11000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°02/2015

En application des articles 49 alinéa 2, 114 et 115 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **n°02/2015** paru dans les quotidiens **« Jeune indépendant »** et **« Stade News »** en date du **26 Mars 2015**, relatif à l'opération :

Acquisition de deux (02) mini-bus.

Suite à la réunion tenue le **28/04/2015**, par la commission d'évaluation des offres, à retenu provisoirement le soumissionnaire désigné ci-après :

Désignation de l'opération	Soumissionnaire retenue	Note offre technique	Montant en TTC	Délai de livraison	Obs
Acquisition de deux (02) mini-bus.	SARL GLOVIZ Nif. 001205022447253	66,66	14 640 000,00 DA	04 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis.

Conformément à l'article 114 du décret n°10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le soumissionnaire qui conteste ce choix peut adresser son recours à la Commission Communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Le Jeune Indépendant du 11/05/2015/ANEP N° 323 982

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdes

Direction des Equipements Publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 14/DEP / 2015

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès, lance un avis d'Appel d'Offres National Restreint pour la **Réalisation de reste à réaliser d'une salle de sport au Lycée Khaled El Djazairi à BOUDOUAOU .**

NB : Tout soumissionnaire qui ne rempli pas les conditions fixées dans le présent cahier des charges et /ou ayant obtenue une note inférieure à 40/100 points (offre technique),sera éliminée.

-ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les soumissionnaires qualifiés en Bâtiment (**activité principale ou secondaire**),catégorie **Une (01)** ou plus,sont autorisés à soumissionner .

-Les soumissionnaires qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdès (bureau N22-première étage).

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours calendaires et commence à courir à compter de la première publication du présent avis appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentés de trois mois et commence à courir à compter du jour de dépôt des offres.

Les offres devront être déposées avant 10 h 30 mn , le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Les plis doivent être adressés à la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès et déposés au bureau des marchés (N°22,1er étage) ,dont le siège est près de l'institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdes .

L'offre doit être présenté sous deux plis fermés , renseignée et cachetés , l'un contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière et portant respectivement les mentions suivantes : « **offre technique**» et « **offre financière** » ; le tout mis dans une enveloppe exterieure qui doit être anonyme fermés et porter la mention suivante :

(AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 14/DEP/2015)
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
Réalisation de reste à réaliser d'une salle de sport au Lycée Khaled El Djazairi à BOUDOUAOU

a) L'Offre Technique Comprendra :

1) La déclaration à souscrire, selon modèle joint,dument renseignée, signée , paraphée et daté.
2) Le cahier des charges y/c l'instruction aux soumissionnaires,dument renseignée, signée , paraphée et daté.
3) Une copie l'extrait de rôle apuré ou échéancier.
4) Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie **Une (01)** et plus , en cours de validité.
5) Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH,en cours de validité.
6) Les copies des bilans financiers des trois dernières années ,visés par les services des impots ou attestation du chiffre d'affaire de ces trois dernières annés.
7) Une copie du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois.
8) Une copie de l'extrait du registre de commerce.
9) La Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (matériel roulant justifié par les cartes grises et/ou contrat de location notarié-matériel non roulant justifié par les factures d'achat ou contrat de location notarié l'encadrement justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations à la CNAS,CASNOS ou liste nominative de l'encadrement en poste, visée par la CNAS- le reste du personnel justifier par les attestations d'affiliation de mise à jour CNAS.
10) Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution,délivrés et signées par les maitres d'ouvrages,avec indication sur la nature et le montant des travaux .
11) Le statut (éventuel) de l'entreprise.
12) Le planning des travaux.
13) Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année en cours délivré par le CNRC (antene locale) pour les sociétés commerciales dotées de la pérsonnalité morale .
14) La déclaration de probité, selon modèle joint, renseignée, signée , paraphée et datée.
15) Le numéro d'identification fiscale (NIF)
16) Le numéro d'identification statistique (NIS)
17) Les références bancaires (l'attestation de solvabilité)
18 Une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom de l'entreprise s'il ya lieu.
19) Lettre d'engagement de mettre les moyens matériel sur chantier en temps opportun (en cas de location).

b) L'Offre Financière Comprendra :

1- La lettre de soumission dument renseignée, signée , paraphée et datée .
2- Le Bordereau des Prix Unitaires dument renseignée,signée , paraphée et datée par le soumissionnaire (le BPU doit comporter les P en lettres et en chiffres).
3-Le détail Quantitatif et Estimatif, dument renseignée, signée , paraphée et datée par le soumissionnaire

NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : instructions aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépot des offres à 10h45 au siège de la **Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès.**

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2015 / ANEP N° 324 000**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdes

Direction des Equipements Publics
NIF : 099835019277907

AVIS DE RELANCE N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 11/DEP / 2015

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès, relance l'avis d'Appel d'Offres National Restreint N°11/DEP/2015 pour **l'Aménagement du Lycée Technique LARBI BEN M'HIDI DE DELLYS ,en lots séparés :**

Lot N° 01 : Travaux de Restauration
Lot N° 02 : Travaux de Réhabilitation
Lot N° 04 : Travaux de Confortement et Aménagement

(04) Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots .
05) Les soumissionnaires peuvent etre retenues pour un ou plusieurs lots .
06) Les soumissionnaires doivent présenter les moyens humains et matériels distinct pour chaque lot .

NB : Tout soumissionnaire qui ne remplit pas les conditions fixées dans le présent cahier des charges et ayant obtenue une note inférieure à 40/100 points (offre technique),sera éliminée.

-ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Pour être éligible le soumissionnaire doit détenir certificat de de qualification en Bâtiment (**activité principale ou secondaire**),catégorie **deux (02)** ou plus,et ayant réalisé au moins un projet de travaux de restauration, réhabilitation, confortement et aménagement.

-Les soumissionnaire qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdès(bureau N22-première étage).

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** calendaires et commence à courir à compter de la première publication du présent avis appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentés de trois mois et commence à courir à compter du jour de dépôt des offres.

Les offres devront être déposées avant **10 h 30** mn , le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; **si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant .**

Les plis doivent être adressés **à la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès** et déposés au **bureau des marchés(N°22,1er étage)** ,dont le siège est près de l'institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdes .

L'offre doit être présenté sous deux plis fermés , renseignée et cachetés ,l'un contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière et portant respectivement les mentions suivantes : « **offre technique**» et « **offre financière** » ; le tout mis dans une enveloppe exterieure qui doit être anonyme fermés et porter la mention suivante :

AVIS DE RELANCE N°01 DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 11/DEP/2015
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Aménagement du Lycée Technique LARBI BEN M'HIDI DE DELLYS ,en lots séparés :
Lot N° 01 : Travaux de Restauration
Lot N° 02 : Travaux de Réhabilitation
Lot N° 04 : Travaux de Confortement et Aménagement

a) L'Offre Technique Comprendra :

1) La déclaration à souscrire, selon modèle joint, renseignée, signée , paraphée et daté .
2) Le cahier des charges y/c l'instruction aux soumissionnaires, renseignée, signée , paraphée et daté.
3) Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie II et plus , en cours de validité.
4) Une copie l'extrait de rôle apuré ou échéancier.
5) Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH,en cours de validité.
6) Les copies des bilans financiers des trois dernières années,visés par les services des impots ou attestation du chiffre d'afaire de ces trois dernières années .
7) Une copie du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois.
8) Une copie de l'extrait du registre de commerce.
9) La Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du projet (matériel roulant justifié par les cartes grises et/ou contrat de location notarié-matériel non roulant justifié par les factures d'achat ou contrat de location notarié l'encadrement justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations à la CNAS,CASNOS ou liste nominative de l'encadrement en poste, visée par la CNAS- le reste du personnel justifier par les attestations d'affiliation de mise à jour CNAS.
10) Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution,délivrés et signées par les maitres d'ouvrages,avec indication sur la nature et le montant des travaux .
11) Le statut (éventuel) de l'entreprise.
12) Le planning des travaux.
13) Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année en cours ,délivré par le CNRC (antene locale) pour les sociétés commerciales dotées de la pérsonnalité morale .
14) La déclaration de probité, selon modèle joint, renseignée, signée , paraphée et daté.
15) Le numéro d'identification fiscale (NIF)
16) Le numéro d'identification statistique (NIS)
17) Les références bancaires (l'attestation de solvabilité)
18 Une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom de soumissionnaire s'il ya lieu.
19) Lettre d'engagement de mettre les moyens matériel sur chantier en temps opportun (en cas de location).

b) L'Offre Financière Comprendra :

1- La lettre de soumission renseignée, signée , paraphée et daté .
2- Le Bordereau des Prix Unitaires renseignée,signée , paraphée et daté par le soumissionnaire (le BPU doit comporter les Prix en lettres et en chiff
3-Le détail Quantitatif et Estimatif, renseignée, signée , paraphée et daté par le soumissionnaire

NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : instructions aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à **10h45** au siège de l
Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès.

Le Jeune Indépendant **du 11/05/2015 / ANEP N° 324 003**

ALORS QUE RYAD PARLE DE TRÊVE

Pilonnage contre des bâtiments publics à Saada

Après son échec à faire plier l'armée et les forces d'Ansarullah (Houthis), la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a bombardé la province de Saada, au nord. A la sixième semaine de son agression contre le Yémen, les avions de chasse saoudiens ont bombardé samedi soir Saada située à une cinquantaine de km de la frontière de l'Arabie saoudite.



Le village de Marran, d'où est originaire le chef d'Ansarullah, Abdel Malek Al-Houthi, a également été bombardé. Les mausolées et les mosquées historiques ont eux aussi été totalement démolis par les bombardements. La mosquée de l'Imam AlHadi un des fondateurs de l'Etat zaydite au Yémen a été complètement détruite par les avions saoudiens. Construite depuis de 1200 ans, la mosquée AlHadi est la 3ème mosquée construite au Yémen. Les idite 14 raids ont également visé le tombeau de Houssein Al-Houthi, le frère du chef d'Ansarullah, a rapporté le correspondant d'AlManar. Par ailleurs, selon un plan de l'Otan et du Pentagone, les terroristes d'Al-Qaïda et de Daesh procèdent eux à aussi à la démolition des monuments historique et religieux en Syrie, en Irak et en Afghanistan. La coalition dirigée par Ryad a répété ses appels aux civils de fuir Saada. Les civils, leurs maisons, leurs marchés ont également été visés par les bombardements.

Des civils tués par centaines dans le secteur de Saada

Des agences humanitaires ont prévenu que de nombreux civils n'auraient pas le temps de fuir Saada à temps et exhorté la coalition à temporiser avant de considérer la province entière comme cible militaire. La coalition a annoncé samedi avoir mené 130 raids aériens ces dernières vingt-quatre heures dans les provinces de Saada et de Hajja, au nord du Yémen.

Des tribus attaquent une base militaire saoudienne à Jazzan

Malgré ces frappes, des tribus yéménites ont pris d'assaut samedi soir une base militaire saoudienne dans la région frontalière de Jazzan, selon le correspondant d'AlManar. Les combattants yéménites ont brulé tous les véhicules militaires qui étaient dans cette position donnant sur la région yéménite de Hossama, proche de Saada. Il est à noter que la région de Hossama a subi des raids intensifs de la part de la coalition.

L'ONU « regrette » mais ne condamne pas Réagissant aux bombardements saoudiens, le coordinateur des opérations humanitaires de l'Onu au Yémen, Johannes van der Klaauw, se contente de dire, dans un communiqué, que les frappes contre la ville de Saada, capitale de la province du même nom, étaient contraires au droit international. «Le bombardement aveugle de zones habitées, avec ou sans avertissement préalable, est contraire au droit humanitaire international », a-t-il dit,. « L'ONU a donné son quitus à cette agression barbare qui n'épargne personne, même pas les femmes et les bébés. Que Johannes se taise. Cela vaudrait mieux pour cet ''agent du Pentagone'' (en allusion au coordinateur de l'ONU). Il est complice comme ses pairs de l'ONU », indique un géopoliticien à partir de Beyrouth.

L'aéroport de nouveau visé

Les avions de la coalition ont également mené des frappes contre le principal aéroport de la capitale Sanaa. Le tarmac a été visé par deux roquettes, ont indiqué des témoins cités par l'AFP alors que l'Autorité yéménite de l'aviation civile devait le rouvrir momentanément pour recevoir les aides destinées à la population assiégée. Des organisations humanitaires indépendantes ont maintes fois critiqué les multiples frappes de la coalition contre l'aéroport, une voie « vitale » selon elles pour transporter les secours dans un pays en proie à toutes sortes de pénuries -nourriture, carburant, médicaments. La situation humanitaire au Yémen, soumis à un blocus aérien et maritime de la coalition, est alarmante.

Trêve humanitaire

Enlisé de plus en plus dans le bourbier yéménite, le régime saoudien a annoncé vendredi un cessez-le-feu de cinq jours à partir de mardi. « Nous avons décidé que le cessez-le-feu commencerait mardi 12 mai à 23H00 locales et durerait cinq jours, renouvelables s'il est respecté », a indiqué le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel al-Jubeir après une réunion à Paris entre des dirigeants du Golfe et leur parrain américain, le secrétaire d'Etat John Kerry. La trêve humanitaire serait une «idée» imposée par Obama, après l'échec de l'armée des Al Saoud sur le terrain de la bataille. «Après la médiation de pays amis visant à établir une trêve humanitaire qui mettrait fin au blocus tyrannique et permettrait l'arrivée de navires de commerce dans les ports yéménites et l'entrée d'aide humanitaire dans le pays, nous annonçons que nous acceptons la trêve humanitaire», a déclaré le colonel Sharaf Luqman, porte-parole de l'armée yéménite. Et de prévenir : «L'armée et les forces révolutionnaires riposteront à toute violation de cette trêve de la part des terroristes d'Al-Qaïda et de tous ceux qui les soutiennent ».

Pour sa part, le Mouvement Ansarallah a annoncé qu'il soutiendra toute initiative visant à alléger la souffrance et la douleur de la population yéménite, rapporte l'agence Irib. Le Conseil politique de résistance a insisté sur la nécessité de la levée immédiate du blocus tyrannique imposé contre le peuple yéménite. La résistance a dans ce contexte rendu hommage aux efforts des pays amis œuvrant pour mettre un terme à l'agression saoudienne contre le Yémen. Et de réitérer : «Le dialogue national devrait reprendre sous la supervision des Nations Unies et du même point où il avait été interrompu suite à l'agression saoudienne».

Plus de 2000 yéménites ont été tués depuis le début de l'agression saoudo-américaine déclenchée le 26 mars contre le Yémen. L'objectif annoncé de cette agression était de faire plier l'armée et les Houthis et de remettre au pouvoir le président démissionnaire Abd-Rabbou Mansour Hadi réfugié à Ryad.

D. Z.

EGYPTE

Moubarak condamné à 3 ans de prison pour corruption

L'EX-PRÉSIDENT égyptien Hosni Moubarak, chassé du pouvoir par une révolte populaire en 2011, a été condamné samedi à trois années de prison, tout comme ses deux fils, pour avoir détourné plus de 10 millions d'euros de fonds publics. Il était rejugé par un tribunal du Caire, la Cour de cassation ayant ordonné en janvier un nouveau procès après avoir annulé un jugement en première instance qui l'avait déjà condamné à trois années d'emprisonnement. M. Moubarak, 87 ans, est apparu, aux côtés de ses fils Alaa et Gamal, dans l'habituelle cage renfermant le banc des accusés, tous trois portant un costume civil, contrairement à de précédentes audiences où ils étaient vêtus des uniformes de détenus. En effet, l'ex-président est théoriquement libre, comme ses fils depuis janvier, parce que leur détention préventive avait atteint la durée maximale. Mais Hosni Moubarak est maintenu sous haute surveillance dans un hôpital militaire du Caire où il était auparavant détenu, en raison de sa santé déficiente officiellement. Il n'était pas clair samedi si les trois hommes seraient de nouveau arrêtés, et si la nouvelle condamnation, susceptible d'appel, était ou non couverte par leur détention préventive. M. Moubarak était accusé avec ses deux fils d'avoir détourné plus de 10 millions d'euros, alloués à l'entretien des palais présidentiels. Outre les 3 ans de prison, tous trois ont été condamnés ensemble à payer une amende de 125 millions de livres égyptiennes (environ 15 millions d'euros) et à rembourser à l'Etat 21 millions de livres (2,5 millions d'euros). Le juge du tribunal du Caire a ainsi confirmé samedi pour M. Moubarak le jugement de première instance en 2014 mais il l'a allégé pour Alaa et Gamal, qui avaient alors écopé de quatre années de prison. La décision de la Cour de cassation d'annuler le premier jugement est apparu pour les observateurs comme une volonté de réhabiliter l'ex-raïs qui a dirigé l'Egypte d'une main de fer trente années durant. Surtout qu'elle était intervenue deux mois après qu'un tribunal rejugeant M. Moubarak eut abandonné les accusations de complicité dans le meurtre de 846 manifestants durant la révolte de 2011 alors qu'il avait écopé de la prison à vie dans un premier procès. Au même moment, d'autres tribunaux acquittaient nombre de caciques de son régime ou abandonnaient les accusations dans des affaires de meurtre ou de corruption.



R. I.

TELEX

SELON L'OMS

Le cap des 11 000 morts a été franchi

LE BILAN de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest a franchi la barre des 11 000 morts, selon les chiffres publiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
Au total dans les trois pays les plus touchés, 26.593 personnes ont été affectées par cette épidémie, dont 11.005 sont mortes, selon ce bilan de l'OMS.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone.
Ce n'est qu'en août 2014 que l'OMS a décrèté qu'il s'agissait d'une "urgence de santé publique mondiale.
En Guinée, 2.386 sont mortes des suites de la maladie. La Sierra Leone a enregistré 3.903 décès, pour et le Liberia 4.716 autres.
Le cap symbolique des 11.000 morts -- un bilan nettement sous-évalué de l'aveu même de l'OMS -- a été franchi alors que la fin de l'épidémie au Liberia doit être déclarée samedi 9 mai par l'organisation si aucun nouveau cas n'est détecté dans ce pays d'ici-là.
En outre, la Guinée et la Sierra Leone ont enregistré chacune seulement neuf nouveaux cas la semaine dernière, le plus bas niveau depuis quasiment un an.
Des chiffres "encourageants" selon l'OMS qui appelle toutefois à rester vigilants.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA THALASSÉMIE

Un plan national de prévention et de lutte

Le Pr Smaïl Mesbah, directeur général chargé de la prévention et de la promotion de la santé a déclaré, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre la thalassémie organisé durant ce week-end à l'auberge du lac Tonga qu'un programme national de prévention et de lutte contre la thalassémie a été lancé.

C'est en présence du Pr. Bah Keita, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de Dimitris Loukopoulos, président de la Fédération internationale de thalassémie et de drépanocytose (FIT) et de près de 200 participants, que ce programme a pour but de répondre aux besoins au triple plan de la prévention, du dépistage et du traitement de cette maladie qui se répand en Asie, dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient.
Rappelant la volonté politique de l'Etat en matière d'amélioration de la prise en charge des patients atteints de ce mal, le même responsable a mis l'accent sur l'importance de ce programme qui "répond aux standards internationaux, élaboré en partenariat avec la FIT et le concours de l'OMS.
Première du genre à l'échelle nationale, cette rencontre, organisée par la direction de wilaya de la santé et de la population sous le slogan "prévenir la thalassémie, un véritable défi social", est aussi un espace de concertation et d'échanges d'expériences entre experts, ont souligné les représentants de la FIT et de l'OMS, mettant en exergue "la gravité de cette maladie qui, bien que figurant parmi les maladies génétiques les plus répandues en Afrique, demeure largement négligée, tout comme ses graves conséquences sanitaires



et socioéconomiques".Connue sous l'appellation populaire de maladie méditerranéenne, la thalassémie est une maladie génétique atteignant la production de l'hémoglobine (déficience dans la synthèse d'une ou de plusieurs des quatre chaînes formant l'hémoglobine des globules rouges).Elle se traduit par une anémie sévère et une déformation de certains organes nobles.
A terme, a-t-on expliqué, "ces maladies (thalassémie et drépanocytose) provoquent des défaillances poly-viscérales et des décès prématurés, principalement chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes".
Quelque 5 % de la population mondiale sont porteurs sains d'un gène drépanocytaire ou thalassémique", a-t-on également fait savoir, précisant que ce taux "atteint les 25 % dans certaines régions et plus de 300 000 enfants, présentant une forme grave d'hémoglobinopathie, naissent, chaque année, dans le monde.
Selon Khemissi Abdi, président de l'association des thalassémiques d'El Tarf qui compte, à ce jour, 2.635 malades dont 70 % ne bénéficient pas d'une couverture sociale, a soutenu que ces malades "rencontrent des difficultés à suivre leur traitement, notamment pour leurs transfusions sanguines régulières, indispensables pour suppléer au manque d'hémoglobine et rester en vie.
Cinq thalassémiques ont perdu la vie en 2013, a-t-il rappelé, insistant sur l'importance de la prévention pour réduire l'apparition de nouveaux cas.
De leur côté, les responsables de la direction de la santé et la population ont mis en avant "l'importance de la sensibilisation" qui permet de se prémunir au mieux de cette maladie héréditaire, favorisée par l'absence d'analyses prénuptiales et les mariages consanguins.
A El Tarf où il a été recensé, en 2014, pas moins de 42 thalassémiques homozygotes (contre 32 en 2012), il est impératif, a-t-on ajouté au cours de cette rencontre médicale, d'amélioration la prise en charge des patients et de veiller à la disponibilité des médicaments chélateurs du fer.
Plusieurs communications ont traité du programme de soins préventifs pour les thalassémiques et les drépanocytaires en Algérie », de la "prévention primaire, conseils génétiques et examen prénuptial » et «éducation thérapeutique de l'enfant thalassémique et de sa famille».
Touchant 2 % de la population maghrébine, le coût de prise en charge d'un sujet thalassémique s'élève à 25 000 euros.
Pour ce qui est des personnes atteintes de cette maladie, les spécialistes estiment que leur nombre reste indéterminé en l'absence d'un registre national sur cette pathologie ajoutant qu'un travail se faisait actuellement dans ce sens entre le département de prévention au ministère de la Santé et la fédération internationale des thalassémiques.

M.ABDELMALEK BOUDIAF

Plus de 46 000 piqûres de scorpions et 41 décès enregistrés en 2014

QUELQUE 46 000 PIQÛRES de scorpion ayant fait 41 morts ont été enregistrées en 2014 à travers tout le territoire national, a indiqué à Alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
Le ministre a indiqué que 46 445 piqûres de scorpion ayant fait 41 décès avaient été enregistrées en 2014 au niveau national, dont 1.534 dans la wilaya de Médéa avec un seul cas de décès.
Dans ce contexte, le ministre a cité le schéma dont la mise en œuvre a été initiée le 19 mars et qui comporte plusieurs axes dont des actions de sensibilisation et d'information, la disponibilité du sérum antivenimeux et l'organisation de cycles de formation au profit des employés du secteur de la santé pour une meilleure prise en charge des patients.
Le ministre a rappelé que toutes les mesures avaient été prises pour assurer la disponibilité du sérum cette année au niveau national.



Rendez- vous scientifique

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

RENCONTRE LITTÉRAIRE AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX ARTS

La sincérité de l'écrivain, une des premières valeurs de l'art d'écrire

Ce début de semaine, l'espace des rendez vous des arts et des lettres du musée national des beaux arts nous a offert, sous l'égide de l'association Nawafedh Thakafia une passionnante rencontre littéraire avec trois invités de marque, Samir Mehalla, écrivain et aussi notre confrère du quotidien national , le Jeune Indépendant, Nadia Sebkhi, romancière et directrice de la revue littéraire LivrecsQ, ainsi que de Riad Ouettar, journaliste et président de cette association.



Ce fut une remarquable rencontre littéraire parce que dans notre pays, il est rare de parler et de débattre de littérature, de l'édition, de l'art d'écrire et aussi des métiers du livre en général. La littérature, c'est également une fenêtre débouchant sur le foisonnement des idées et cette rencontre du musée national des beaux arts a été une occasion de débattre de ces idées avec clarté, rigueur et objectivité. Ce débat d'idées a été tellement passionnant, captivant et aussi, tellement actuel que sa durée a largement dépassé le temps imparti à ce genre de rencontre, dépassant les quatre heures de participation tout en étant rehaussé et dynamisé par un public fortement intéressé posant question sur question. C'est que ici, ce public avait en face de lui d'authentiques acteurs de notre monde littéraire national connaissant bien ses forces et ses faibles, se situant bien loin des administrateurs zélés ignorant les réalités et les obstacles du terrain et cela, pour ne pas les vivre personnellement et quotidiennement . Ainsi Samir Mehalla, notre confrère, écrivain et expert des médias est rôdé dans l'art du jugement sain, logique et bien argumenté, acquis avec intelligence, pragmatisme et clairvoyance auprès de personnalités d'envergure internationale, à l'image de René Naba avec lequel il a publié un volumineux livre suite à un entretien retentissant qu'il a eu avec lui. Samir Mehalla est aussi auteur d'un autre ouvrage, paru récemment avec pour titre, le Serval, disponible dans toutes les librairies. Nadia Sebkhi, quant à elle, est directrice de la seule revue littéraire nationale qui n'est pas loin de boucler son cinquantième numéro. Elle est auteure de plusieurs publications dont la dernière en date est un roman intitulé, les Sanglots de Cesarée. Nadia Sebkhi a elle même organisé des rencontres sur les questions brûlantes de la litérature algérienne et a pour projet, l'organisation à Alger d'un festival du roman. Riad Ouettar n'est autre que l e neuveu du célèbre homme de lettres, Tahar Ouettar. Il est président de la dynamique et très active association Nawafedh Thakafia. Ainsi Samir Mehalla, Nadi Sebkhi et Riad Ouettar ont animé brillement la rencontre de ce samedi au musée national des beaux arts, partagent les idées et participant aux débats avec un public de qualité. La liste est longue des points abordés et des questions posées. Ce qu'il faudrait retenir c'est le débat franc, direct et sans complaisance avec pour thème l'actualité nationale du livre tournant autour de Kamel Daoud, Assia Djebar, Albert Camus, la politique du livre, celle de l'action culturelle en général, la situation de l'écrivain en Algérie, les problèmes de la lecture, ceux de l'édition et des éditeurs. Une synthèse de ces débats émane de notre confrère Samir Mehalla qui souligne du devoir de l'écrivain de faire preuve avant tout de sincérité, première valeur de l'art d'écrire.

Kamel Cheriti

MOIS DU PATRIMOINE DANS L'ORANIE

De la Kalaâ Beni Rached

KALAÂ BENI Rached, située à 35 km au Sud-ouest de la ville de Relizane, est considérée avec la vieille ville de Mazouna parmi les sites historiques les plus connus de la région de la Dahra, qui nécessite des travaux de restauration pour sa réhabilitation en tant que site historique éminemment touristique.

Kalaâ Beni Rached, remontant à la période ottomane, a été un véritable pôle de rayonnement culturel et un joyau architectural, en témoignent certains de ses édifices qui affrontent les aléas du temps et attendent leur réhabilitation. Cette localité, dénommée également Houara, a été édifiée au 16e siècle, comme le rapportent certaines sources historiques qui indiquent que Kalaâ Beni Rached porte le nom de son fondateur Rached Ben Mohamed, originaire de la tribu des Meghraoua. Les forces militaires ottomanes l'avaient utilisé à l'époque comme citadelle et fortification, selon les mêmes sources. Le site se distingue par ses venelles et étroites ruelles, sa vieille mosquée construite en 1734 par le Bey Bouchelaghem et son cimetière ottoman. Qalaat Beni Rached a été la terre natale de grands hommes de culte. Elle abrite quelque 336 mausolées. Comme pour marquer l'histoire de cette localité, un de ses habitants, Boualem Bouazza, a créé deux modestes musées dans lesquels sont exposés de vieux manuscrits, des ustensiles, des armes, des pièces historiques, des costumes traditionnels et des instruments de tissage utilisés dans la fabrication du célèbre tapis d'El Kalaa. Certaines de ces pièces datent de 5 siècles. Dernièrement, les autorités de wilaya ont entrepris plusieurs opérations pour restaurer et réhabiliter certains sites pour les sauver de la dégradation. Dans ce cadre, une enveloppe financière a été débloquée pour entreprendre des études et des travaux de restauration afin de donner à ce site historique toute l'importance qu'il mérite. Le directeur de la culture de la wilaya de Relizane, Meshoub Hadj, a indiqué que ses services ont déposé, pour la seconde fois, au niveau de la tutelle le dossier d'El Kalaâ en vue de la classification du site pour bénéficier de toutes les dispositions réglementaires en vue de sa protection et de son exploitation en tant que destination touristique. Le même responsable a rappelé que des experts du Centre national de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CNRPAH) ont entrepris, en décembre dernier, des recherches sur le site d'El Kalaâ. Des instruments préhistoriques, des restes de poterie et des ossements appartenant à un rhinocéros, à des bovidés et des gazelles ont été découverts à l'intérieur de la grotte Mesrata.

De son côté, le directeur de wilaya chargé du tourisme, Djilali Toualbia, a décidé d'intégrer cette localité à un circuit touristique devant permettre aux touristes et chercheurs de découvrir une région au riche passé historique mais qui n'a pas livré tous ses secrets. M. Toualbia a indiqué que l'ancienne unité de fabrication du tapis d'El Kalaâ, à l'arrêt depuis les années 80, sera convertie en centre d'artisanat devant abriter tous les métiers séculaires faisant la réputation de la région comme la poterie, le tissage, la tannerie, le travail du doum, entre autres travaux artisanaux. Des stages de formation seront initiés au profit des artisans. Sur ce plan, il y a lieu de rappeler que le tapis de Kalaâ Beni Rached aux motifs exceptionnels se distingue des autres travaux d'artisanat similaires. Œuvre exclusive des femmes, ce tapis est inspiré des arts andalou et maghrébin. Très apprécié et très demandé dans le passé, il était un élément incontournable du trousseau de la mariée.

APS

SORTIR

METISSAGE
HK & Les Déserteurs en concert. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger. Aujourd'hui, lundi 11 mai. 19h. De la chanson française au teint du chaâbi. Avec Hadadi Kaddour au chant, Sébastien Wacheux (batterie), Meddhy Ziouche (guitare acoustique, chœur), Fabrice L'Homme (basse), Bastien Charlery (accordéon, piano, chœur), Hacène Khelifa (violon, chœur), Mohamed Abdennour/Pti Moh (mandole, chœur), Rabah Khalfa (derbouka, chœur), Hamidi Mouloud (régisseur), Louis Henri Chambat (technicien son), Stéphane Baudet (tourneur).

ANDALOU
Lila Borsali en concert de musique andalouse. Jeudi 14 mai à Alger. El Mouggar, à 16h et à 19h. Pour la promotion de son nouvel album Noubat houssn essalim.

THEATRE
2e édition des Journées théâtrales à Bordj El Kiffan, Alger, du samedi 9 au samedi 16 mai sous le slogan Miroirs de l'avenir...Lanterne du passé. Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS). Variété de création et d'innovation des étudiants de l'ISMAS et d'autres artistes en présence des enseignants, des chercheurs et des créateurs.
Douze pièces produites par des coopératives, des Théâtres régionaux et des étudiants sortants de cet institut seront proposées pour fêter la création académique. Un hommage sera rendu à titre posthume à l'enseignant et spécialiste en chorégraphie, M. Smail Dahmani. Des débats nocturnes portant sur l'action culturelle seront animés sous une kheïma à l'institut.

RIRE
2e édition du Festival international du rire à Alger : Alge'Rire Comedy. Parrainé par l'humoriste Ramzy. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du mercredi 13 au samedi 16 mai. Soirées de sketches, spectacles de danse, one-man-show. En la présence de le Comte de Bouderbala, Hichem Mesbah et Sasha Judaszko. Le programme de cette manifestation sera révélé dès ce lundi 11 mai. Consulter : www.algerire.com

SOUK
Grand souk traditionnel. Samedi 16 mai. A côté du Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa. 10h : Exposition-vente. Après-midi : Rencontres avec les artisans.

SPECTACLE
Bollywood Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Salle Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes. Accès : 1200 DA.

MODE
Accessoires de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières enveloppantes, cadrages précis, décalage et détournement d'objets, c'est toute l'esthétique des accessoires qui est ici placée en majesté. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces « à-côtés » qui n'en sont pas évidemment.

FELIV
Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.

SÉLECTION NATIONALE DE HANDBALL :

Vers le retour de Bouchekriou à la barre technique des Verts

LE TECHNICIEN Salah Bouchekriou a affirmé samedi qu'il ne pouvait "rester insensible" à la sollicitation de la Fédération algérienne de handball (FAHB), dont les membres du bureau fédéral ont estimé qu'il a "le profil le plus indiqué" pour le poste de sélectionneur."Je ne peux rester insensible à l'appel de la FAHB, mais aucun contact officiel ne m'est parvenu, à part une discussion amicale que j'ai eue avec le président Said Bouamra. Mais je suis disposé à revenir en sélection, pour moi il s'agit d'une obligation", a indiqué Bouchekriou à l'APS. La FAHB a jeté son dévolu sur Bouchekriou, qui a eu déjà à driver le Sept national à deux reprises (1995-1996 et 2009-2013), pour remplacer Réda Zeghili, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Dans un communiqué paru vendredi, l'instance fédérale a souligné que des "pourparlers seront engagées avec l'intéressé". Après son départ des Verts, Bouchekriou (53 ans) avait dirigé ensuite la sélection du Bahreïn en 2013."Mon contrat avec la Fédération du Bahreïn court jusqu'en janvier 2016, mais j'ai pris la décision de partir. Les dirigeants bahreïnis m'ont fait savoir qu'ils s'opposeront à mon départ pour une autre sélection du golfe, mais qu'ils ne verront pas d'inconvénient pour me libérer pour un pays nord africain", a-t-il expliqué

TOURNOI INTERNATIONAL DU 8-MAI 1945 À SÉTIF :

Domination des pugilistes de l'équipe nationale

LE 7ÈME tournoi international de boxe, organisé annuellement à El Eulma (Sétif) dans le cadre de la commémoration des massacres du 8-mai 1945 et clôturé tard dans la soirée de vendredi, a été dominé par les pugilistes des équipes nationales masculine et féminine. Les boxeurs algériens ont remporté douze (12) sur les dix-sept (17) finales disputées vendredi soir dans la salle omnisports Mohamed-Sayah Kechkouchi à la grande joie du public nombreux qui a assisté à ce tournoi dont le coup d'envoi a été donné le 4 mai dernier. Pas moins de 67 boxeurs dont 16 filles, représentant les équipes nationales d'Algérie civiles militaires, de Tunisie, d'Egypte et des Emirats Arabes Unis dans les différentes catégories de poids ont pris part à ce tournoi.

BASKETBALL/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (SENIORS DAMES):

Les Pétrolières décrochent un 3e titre consécutif

LES BASKETTEUSES du GS Pétroliers ont décroché pour la 3e année consécutive le titre de champion d'Algérie, après leur victoire face à l'OC Alger (78-49), lors de la dernière journée des play-off disputée samedi à la salle d'Hydra (Alger).Grâce à ce succès, les Pétrolières qui ajoutent un 8e titre national à leur palmarès, représenteront l'Algérie lors du prochain championnat d'Afrique des clubs champions. L'entraîneur du GS Pétroliers Yacine Bellal s'est montré soulagé après la consécration de ses joueuses estimant que ce titre est amplement mérité.Le GSP obtient à cette occasion son 8e titre dont le 3e consécutif après ceux de 1998 et 1999 avec (ex-MC Alger), et 2009, 2010, 2011, 2013, 2014 et 2015, sous sa nouvelle appellation (GSP).

ITF/JUNIORS :

Inès Ibbou et Lucie Warganier remportent le double à Florence



La paire composée de l'Algérienne Inès Ibbou et de la Française Lucie Warganier a remporté le double du tournoi ITF/juniors "Citta Di Pratto", organisé du 5 au 10 mai à Florence (Italie) suite à leur victoire (6-4, 6-3) en finale disputée samedi contre les Italiennes Ingrid Di Carlo et Rosanna Maffei.

Ibbou, championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans est qualifiée également pour la finale du simple, qu'elle animera samedi contre la Russe Anastasia Potapova. En demi-finale du tableau simple, l'Algérienne (16 ans) avait sorti l'Italienne Federica Bilardo (6-4, 6-3) au moment où la Russe Potapova s'est qualifiée aux dépens de la Roumaine Patricia Bejenaru 6-2, 7-6 (1).Pour atteindre la finale du tableau double, Ibbou et son équipière ont commencé par passer l'écueil des Italiennes Tatiana Pieri et Lucrezia Stefanini 6-2, 7-6 (6) en quarts de finale, puis la paire composée de l'Allemande Irina Cantos Siemers et de la Suissesse Simona Waltert (7-5, 6-3) en demi-finale. Dans le tableau simple, l'Algérienne avait éliminé quatre Italiennes avant de se retrouver en finale : Francesca Maria Pannarale (7-5, 6-4) au premier tour, puis Rosanna Maffei (6-2, 6-4) au 2e tour, avant d'enchaîner par Federica Mordegan, par abandon au 1er set des quarts de finale, et enfin Federica Bilardo (6-4, 6-3) en demi-finale. A partir de lundi, Ibbou se rendra à Sonta Croce (Italie) pour participer à un autre tournoi international, de grade 1, prévu du 11 au 16 mai. Deux jours après la fin de cette compétition, l'Algérienne se rendra à Milan pour participer à un autre tournoi, du 18 au 24 du même mois, et qui sera également de grade1.La tournée européenne d'Ibbou prendra fin à Paris, après sa participation au tournoi de Roland Garos "Juniors". Un prestigieux grand chelem, programmé du 31 mai au 6 juin. Les quatre tournois auxquels participe Ibbou mettent en jeu un grand nombre de points, faisant que si cette joueuse parvient à faire une bonne récolte, elle améliorera sensiblement son classement mondial. Le 10 avril dernier, après avoir été sacrée championne d'Afrique chez les moins de 18 ans, suite à sa victoire (6-4, 6-3) contre l'Egyptienne Sandra Samir en finale disputée au Caire, Ibbou a engrangé 126 points, grâce auxquels elle s'est hissée de la 152e à la 93e place du classement mondial "juniors", soit un gain de 59 places.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LA COURSE DE CÔTE :

Les pilotes de Birkhadem et de Dely Ibrahim (Alger) dominent

LES PILOTES de l'ES Birkhadem et du NR Dely Ibrahim ont dominé la 5e épreuve du championnat national de la course de côte organisée vendredi et samedi par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) sur la route nationale N.30 reliant M'Chedallah à Saharidj (Bouira) avec la participation de 120 sportifs venus de plusieurs wilayas du pays.Pour la catégorie des véhicules proto, la première place est revenue au pilote du NRDI, alors que dans la catégorie appelée VHC (Véhicules historiques de compétition), c'est le pilote Benredjil Mourad du club de Blida qui a remporté la première place.

Dans la première catégorie (R1), Benchaâbane Yazid (ES Bir Khadem) a été classé premier. Selon les résultats finaux établis par les organisateurs, les pilotes Achir Amine du club d'El-Mouradi (Alger), Beggar Mohamed du NRDI, Beggar Amine de l'ES Birkhadem et Doud Lotfi du club de Blida, ont remporté les premières places de leurs catégories respectives (R1) (R2) (R3) (R4) (R5).Dans le classement général, c'est le pilote Beggar Amine de l'ES Birkhadem (Alger) qui a remporté ainsi le grand prix de cette cinquième épreuve du championnat national de la course de côte (Auto-moto) qui s'est déroulée sur un circuit de 2. 700 km, selon les détails obtenus auprès des organisateurs de cette manifestation sportive, qui s'est déroulée en présence d'un public nombreux. Pour la course moto, qui a connu la participation de trois catégories, les pilotes Bouchneb Mustapha du club d'El-Achour (Alger), Larbès Mohamed El-Djilali de Médéa, et Ben Tata Abdennour de la Gendarmerie nationale, ont enregistré de bons records et remporté les premières positions de chaque catégorie, a précisé Ali Laâmri, président de la Ligue des sports mécaniques de Bouira.. Le même responsable a saisi cette occasion pour lancer un appel aux pouvoirs publics pour qu'ils accordent davantage d'intérêt et apportent du soutien nécessaire à cette discipline. "Bouira, de par sa nature montagneuse, offre d'importantes possibilités de réussir ce genre d'évènement sportifs", a-t-il dit.

2e ÉTAPE DES PLAY-OFF DE LA SUPER DIVISION A DE BASKET-BALL À SÉTIF

Le NAHD fausse les calculs du CRB Dar Beida et relance l'USS

CETTE DEUXIÈME étape des tournois play-off de la super division A de basket-ball, qui a en pour théâtre la salle omnisports de Sétif, a été marquée par l'exploit du NAHD, lors de la quatrième journée face au CRBDB. Une défaite des Banlieusards que personne n'attendait à ce stade et qui fait surtout le bonheur de l'USS, complètement relancée pour une place à cette finale tant désirée. Les Sétifiens de l'USS, qui avait mal entamé leur premier tournoi à Dar El-Beida, reviennent donc dans la course après s'être racheté devant leur public, en prenant d'abord le meilleur sur le NAHD avant de confirmer samedi contre l'O Batna. Les poulains de Marouane Brahami viennent, de ce fait, se placer dans la roue du leader, le GSP, en compagnie du CRBDB. Ce dernier apprendra encore une fois à ses dépens qu'un match n'est jamais gagné d'avance et seule la réalité du parquet compte. Les poulains du coach Aït Kaci, victorieux vendredi face à l'IRBBA et qui se croyaient bien lancé pour la passe de quatre sont passés à la trappe contre le NAHD et se doivent maintenant de se surpasser à Hydra pour les trois matchs qui restent à jouer, dont celui contre le GSP. Les Pétroliers, pour leur part très sereins et plus ambitieux que jamais pour leur propre succession, cette année encore n'ont pas fait dans le détail pour négocier cette étape de Sétif sans trop de problèmes, en accrochant à leur tableau de chasse l'O Batna et le NB Staouéli. L'AB Skikda continue de jouer au trouble fête en gagnant un match et en perdant un autre lors de chaque étape. Après quatre journées disputée à Dar El Beida et Sétif seule la formation du NB Staouéli n'a pas gagné le moindre match et ferme, par conséquent, la marche du classement.

S. S.

3E JOURNÉE :
AB Skikda - NB Staouéli 77-65
CRB Dar Beida - IRBB Arréridj 71-66
GS Pétroliers - O. Batna 78-44
US Sétif - NA Hussein Dey 68-59.

4E JOURNÉE
IRBB Arréridj - AB Skikda 78-55
CRB Dar Beida - NA Hussein Dey 55-62
NB Staouéli - GS Pétroliers 56-76
O. Batna - US Sétif 76-89

RÉSULTATS DE LA 27E JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

L'ESS prend une option pour le sacre, huit équipes sous la menace

Si pour le titre de champion les choses semblent se décanter après la victoire de l'ESS, qui prend une sérieuse option pour reprendre son sacre, et le semi-échec de ses poursuivants, la situation paraît plus complexe et indécise en ce qui concerne les trois potentiels relégables, puisque pas moins de huit formations se trouvent plus que jamais menacées par le purgatoire.

Journée favorable pour les Aigles Noirs des Hauts Plateaux, qui a profité du semi-échec de leurs poursuivants immédiats pour creuser l'écart et le porter à 4 longueurs, au terme de d'une victoire acquise aux dépens du RCA, et ce dirige droit vers le sacre bien que les hommes de Madoui auront à affronter, hors de leurs bases, deux adversaires directs lors de la 28e et dernière journée face, respectivement, au CRB et au MCO. Opération réussie par le CRB, qui est allé damer le pion à la JSK dans son jardin du 1er-Novembre et se voit désormais relancé dans la course au podium en occupant la place de dauphin. A contrario par cette défaite, les Canaris du Djurdjura voient leur avenir parmi l'élite compromis, surtout que le calendrier est loin d'être clément, leurs adversaires jouant soit le maintien soit le podium. Le choc des dauphins ayant mis aux prises le MOB avec MCO s'est soldé sur un score de parité. Une performance qui est loin d'arranger les deux formations, lesquelles perdent du terrain sur le premier mais gardent tout de même des chances de terminer sur la plus haute marche du podium. Le derby de l'Algérois ayant opposé le MCA à l'USMH, qui a fait couler beaucoup d'encre, n'a pas tenu toute ses promesses puisque la partie, d'un niveau quelconque, s'est achevée sur un score de parité, et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce derby, annoncé en fanfare, est la montagne qui accouche d'une souris. Parmi les bénéficiaires de ce round, on doit noter la précieuse victoire du CSC, qui est allé arracher les trois points, au stade Zabana, au détriment de l'ASMO. Un succès qui permet aux Sanafir de se mettre à l'abri de la relégation, au même titre que les gars de M'dina Djdida qui, en revanche, voient leurs chances de terminer sur le podium très minces. Dans un match à rebondissements, la JSS, qui avait besoin des trois points, a réussi à s'imposer en dépit de l'absence de son public face à l'USMA, laquelle se trouve désormais hors course pour une place sur



le podium. Les Sudistes s'offrent donc un bol d'air en attendant des jours meilleurs. Dans des matches entre des équipes concernées directement par le purgatoire, l'ASO, qui a brillamment négocié sa sortie face au MCEE en remportant le gain de la rencontre, revient à hauteur de son adversaire du jour, mais les Chélifiens ainsi que les Eulmis sont toujours menacés par le spectre de la relégation. Même scénario au stade du 20-Août qui a vu le NAHD arracher une victoire salutaire dans les 20 dernières minutes face à l'USMBA et cède ainsi le témoin de lanterne rouge à son adversaire du jour. Apparemment, le sprint final pour la survie sera des plus rudes et le suspense se poursuivra jusqu'au bout.

Nassim A.

Résultats

ESS	-	RCA	2/1
MOB	-	MCO	0/0
MCA	-	USMH	1/1
JSK	-	CRB	0/1
ASMO	-	CSC	0/1
ASO	-	MCEE	2/1
JSS	-	USMA	3/2
NAHD	-	USMBA	1/0

Classement	PTS	J
1-ESS	44	27
2-MOB	40	27
3-MCO	40	27
4-USMH	40	27
5-CRB	40	27
6-CSC	38	27
7-USMA	37	27
8-ASMO	37	27
9-JSK	35	27
10-RCA	35	27
11-MCA	35	27
12-JSS	35	27
13-MCEE	34	27
14-ASO	34	27
15-NAHD	33	27
16-USMBA	32	27

L' ENTENTE DE SÉTIF PROCHE DU TITRE 2015

L'espoir sétifien grandit

MÊME si la prestation a été tout juste moyenne, pour ne pas dire médiocre, face a cette charmante formation du RC Arbaa volontaire a souhait, l'Entente de Sétif a réalisé l'essentiel en empochant les trois points de la rencontre et en bénéficiant, par là même, des résultats des autres concurrents au titre.En effet, après avoir battu, avec beaucoup de difficultés, le RC Arbaâ sur le score de (2-1) à l'occasion de la 27e journée du Championnat, l'équipe des Hautes plaines compte désormais 40 points, soit 4 points d'avance sur ses poursuivants en l'occurrence le mob et le MCO qui se sont neutralisés par 0-0, l'USMH qui a imposé au MCA le nul (1-1) à Omar Hammadi et le CR Belouizdad qui a surpris la JSK sur le terrain même du 1er-Novembre de Tizi Ouzou en rentrant au bercail avec une belle victoire par 0-1.A l'issue de ces résultats, l'espoir des Sétifiens de remporter le 7e titre du Championnat national de son histoire grandit, même si l'équipe montre depuis quelques temps, des signes de fatigue en raison du programme démentiel qu'elle a subi tout au long de la saison en disputant sans aucun répit plusieurs challenges à la fois.« Le déficit physique nous cause effectivement d'énormes problèmes, révèle le coach sétifien Kheireddine Madoui, à la fin du match ESS/ RCArbaa, d'où le manque de cohésion et de concentration ressenti, notamment dans le compartiment défensif. » Kheireddine ajoute plus loin que son équipe ne va guère lésiner sur les moyens nécessaires pour palier à cette situation et préserver toutes les chances qui permettent d'aller tout droit vers le sacre ».Il faut dire que l`ES Sétif a pris, certes, une grande option pour le titre de champion, mais force est de souligner que rien n'est encore joué, puisque à trois journées de la fin du parcours on compte toujours seulement 12 points qui séparent le premier du dernier au classement alors qu'il reste 15 points à distribuer lors des trois prochains rendez-vous du championnat. Ce qui signifie que le suspense sera toujours hitchcockien aussi bien pour le haut que pour le bas du tableau. A noter que pour la prochaine journée, l'Aigle noir est appelé a effectuer un périlleux déplacement dans la capitale pour croiser le fer avec l'un de ses principaux rivaux, en l'occurrence le CR Belouzdad (40points), avant de recevoir sur le terrain du 08-Mai 45, le voisin constantinois le CSC (38 points). Certains observateurs estiment que très probablement le sort du championnat ne sera connu qu'à la fin de la course, soit le jour où l'équipe d'Aïn Fouara fera son déplacement à Oran pour affronter l'autre sérieux concurrent au titre, le club des Hamraoua.

Dj. Ghrib

MOSTEFA ET MESLOUB MAINTIENNENT LORIENT EN VIE

LE CLUB français de Lorient si cher à Christian Gourcuff a réalisé une grande performance en s'imposant à Metz sur le score de 0-4 et s'éloigne de la zone rouge. Après avoir fréquenté les dernières places du classement, le club breton remonte et vient de frapper un grand coup battant un concurrent direct chez lui.Le premier but est inscrit par Mehdi Mostefa qui reprend de la tête un ballon qui traînait dans la surface de réparation adverse (12′). Quelques minutes plus tard, Mesloub servi plein axe voit son face à face détourné par le gardien adverse.En seconde période, le même Mesloub sur corner sert Lamine Koné pour le but du 3-0.

DOUBLÉ DE MAHREZ CONTRE SOUTHAMPTON

GRÂCE à un doublé de Mahrez Leicester a gagné 2 à 0 face à Southampton et fait un grand pas vers le maintien. Replacé dans l'axe derrière les attaquants depuis quelques matchs, Ryad Mahrez réalise de très belles performances comme aujourd'hui face à Southampton grâce à deux buts inscrits en début de match aux 7e et 19e minutes. Sur le premier il s'infiltre dans l'axe, résiste et se débarrasse de deux défenseurs avant de marquer d'une frappe croisée du pied gauche. Sur le second, il est dans la surface comme un attaquant, il attend un ballon de Vardy qui se jette pour centrer et il n'a plus qu'à mettre le pied pour marquer. Leicester s'impose 2 à 0 et se donne de l'air au classement puisque les coéquipiers de Riyad Mahrez montent à la 15e place à 3 points du premier relégable Hull City qui est 18e.

LE SPORTING CP ET LE TRABZONSPOR SE DISPUTENT BELFODIL

LA FORMATION portugaise du Sporting Lisbonne, a entamé des discussions avec l'attaquant international algérien Ishak Belfodil, qui vient de résilier son contrat avec le FC Parme (Serie A italienne), a rapporté, hier, la presse locale. Belfodil (23 ans) est également convoité par le club turc de Trabzonspor, où évoluent les deux défenseurs internationaux algériens, Carl Medjani et Essaid Belkalem. La presse turque a même fait état d'un accord du joueur pour rejoindre le club de la ville de Trabzon, avant que le club lisboète ne passe à la vitesse supérieure. Belfodil aura à remplacer son compatriote et coéquipier en équipe nationale, Islam Slimani, qui devrait quitter Lisbonne cet été. Belfodil a résilié son contrat jeudi après son refus de baisser son salaire, entre la période allant du 19 mars au 31 mai. Relégué en Serie B, et déclaré officiellement en faillite le 19 mars dernier, la direction du club parmesan a proposé aux joueurs de baisser leur salaire pour essayer d'effacer une dette qui s'élève à 50 millions d'euros. De retour à Parme, cette saison, après une année passée à l'Inter Milan puis Livourne (Italie), Belfodil, auteur d'un seul but cette saison, a vécu une situation très difficile avec son club, dernier au classement de la Série A.

Accro au papier toilette, elle s'enfile un rouleau par jour



CORNICHONS à la confiture, carotte enrobée de chocolat, les envies des femmes enceintes sont parfois particulières, mais lorsqu'on en vient à carrément manger du papier toilette, c'est qu'on souffre d'un trouble alimentaire appelé Pica.
Jade Sylvester, 25 ans, habite à Gainsborough, au Royaume-Uni, et elle ne peut résister à l'envie de grignoter du papier toilette, au point qu'elle en mange un rouleau par jour. Cette maman de cinq enfants explique que ce besoin irrésistible lui est venu alors qu'elle était enceinte de son dernier garçon.
"J'aime surtout la sensation de la texture dans ma bouche, plutôt que le goût. Ma famille me dit que ce n'est pas très bon pour moi, mais je ne peux pas m'en empêcher". Si on ne sait pas pourquoi certaines femmes développent le Pica pendant la grossesse, certains spécialistes soutiennent que ce trouble serait lié à une carence en fer, rappelle le Journal de l'American Dietetic Association.
Ce trouble peut en tout cas se révéler dangereux pour la mère et le bébé. En ingérant des substances non alimentaires, on perd les éléments nutritifs des aliments sains et cela provoque d'autres carences. Heureusement, le fils de Jade est né en bonne santé et se développe normalement.
En temps normal, le Pica s'arrête souvent une fois la grossesse terminée, mais parfois le mal s'installe, comme c'est le cas pour Jade. Alors qu'elle a accouché il y a un an, elle ne peut toujours pas s'empêcher de manger du papier hygiénique. "J'essaie de ne pas aller aux toilettes trop souvent parce que je sais que si j'y vais, je ne pourrai pas résister". "Je ne veux pas que mes enfants me voient comme cela et quand l'un d'eux me surprend, il me gronde. Ma fille me dit 'crache maman, crache', mais malgré la honte que je ressens, je suis incapable de m'arrêter".

SINCÈRE, ELLE VEND SES ESCARPINS "TROP MOCHES"

"UNE VÉRITÉ NUE est toujours meilleur qu'un mensonge habillé." Cette vendeuse du BonCoin.fr a appliqué cet adage à la lettre lors de la mise en vente de cette paire d'escarpin. Sans détour, elle précise qu'ils sont simplement "trop moches". "Magnifique cuvette de toilette", "Extraordinaire brosse à dent", "Fourchette à couper le souffle". Sur LeBonCoin.fr, les envolées lyriques ne manquent pas pour tenter de refourguer ses saletés, les mêmes qui se trouvaient dans le carton "gratuit" du dernier vide-grenier de l'été.



Alors quand certains vendeurs appliquent la recette inverse, la surprise est grande. C'est le cas de l'une d'entre eux qui titre son annonce comme tel : "Escarpins noirs trop petits et trop moches." Ça a le mérite d'être clair. Un "trop petit" aurait suffi en matière d'explication, mais la jeune femme a souhaité aller encore plus loin dans sa démarche de sincérité absolue.
Trop loin peut-être. Était-il vraiment nécessaire dans l'annonce de préciser "jamais portées pour cause Hallux Valgus" ? La franchise, c'est bien, mais quand elle implique de parler de pieds pourris, mieux vaut se cantonner à un bon vieux silence.

Un enfant attaqué avec un tournevis dans un magasin

UN INDIVIDU a attaqué lundi soir un enfant d'un an et demi à l'aide d'un tournevis dans un supermarché Delhaize à Deurne, rapportent plusieurs quotidiens flamands mardi.La petite fille était accompagnée de sa mère. Alors que cette dernière avait le dos tourné, elle a remarqué qu'un homme se penchait vers son enfant. "La mère a immédiatement réagi", a indiqué Fons Bastiaenssens, porte-parole de la police d'Anvers. "L'homme a ensuite laissé tomber un tournevis, s'est retourné et a pris la fuite."L'enfant, blessé au visage, près de l'oeil, a été emmené à l'hôpital de Deurne, où il a été opéré. Le malfaiteur n'avait toujours pas été retrouvé lundi soir.



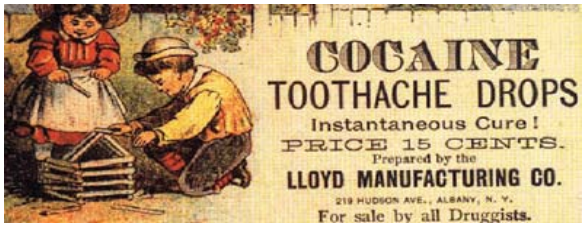
ILS MARCHENT SUR L'EAU



DEUX RANDONNEURS ont filmé leur marche sur l'eau glacée très transparente des Tatras, en Slovaquie.
D'habitude, l'eau gelée, dans les montagnes, est plutôt opaque. Dans les Hautes Tatras, en Slovaquie, l'eau glacée est incroyalement limpide. Deux randonneurs ont filmé leur découverte et ont posté la vidéo sur Youtube, offrant des images d'un paysage à couper le souffle.

Le saviez-vous

AU 19ÈME SIÈCLE, LA COCAÏNE ÉTAIT UTILISÉE POUR TRAITER LA DÉPRESSION ET LES MAUX DE DENTS !



L'histoire de la cocaïne est tracée avec une référence spécifique à son utilité comme un médicament et un anesthésique local. En effet, Les feuilles de coca ont été utilisées comme une panacée et anesthésique local dans toute l'histoire de l'Empire inca du Pérou. En Europe, cependant, son utilité médicale n'a pas été pleinement reconnue qu'avec Carl Koller (ophtalmologue autrichien) qui a utilisé ce psychotrope pour anesthésier la cornée de l'oeil en 1880. Au cours des 20 années suivantes, la cocaïne est devenue un médicament très populaire en Europe et en Amérique, beaucoup de médecins du 19ème siècle, comme Sigmund Freud, ont défendu l'usage de la cocaïne et l'ont utilisée pour traiter surtout la dépression, la migraine et les maux de dents.

CE SANS-ABRI PRÉFÈRE RESTER DANS LA RUE PLUTÔT QU'ABANDONNER SON CHIEN

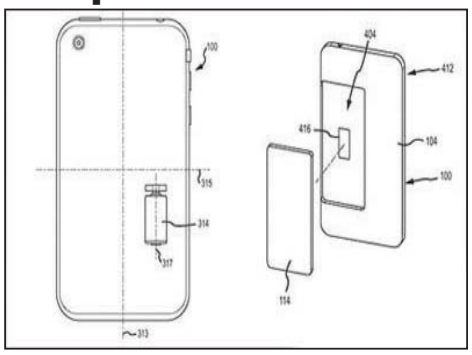
DAVE, un SDF américain, ne peut accéder aux foyers d'hébergement à cause de son pit bull, une race considérée comme dangereuse. Une chaîne de solidarité s'est mise en place pour lui venir en aide.
Dave Antonnuci est sans-abri aux États-Unis depuis plusieurs années. L'homme a été condamné à conserver ce statut à cause de son Pit Bull baptisé Petey, selon le site guide-du-chien qui a relayé son histoire. Tous les accès aux foyers d'hébergement ou chambres à louer lui ont été interdits à cause de son chien, alors qu'ils les fréquentait avant de l'avoir adopté. Impossible également de profiter d'un programme de réinsertion sociale.
La race de son "fils", comme il aime surnommer son compagnon de 18 mois, est en effet concernée par la législation spécifique de race (BSL) dans plusieurs états américains. Cette loi, basée sur la dangerosité supposée de certaines races de chiens, peut être comparée aux lois françaises sur les chiens de catégorie.



Dave préfère de fait rester dans la rue plutôt qu'abandonner son chien. Le duo dort sur les voies ferrées, dans la ville de Linden.
Un homme, Bob Scutro, a eu vent de cette situation et a lancé une collecte de fonds en ligne sur le site de crowdfunding YouCaring.com. "S'il-vous-plaît, donnez de manière à ce qu'on puisse trouver un lieu de vie pour cet homme et son chien afin...

APPLE : un brevet pour faire toujours retomber l'iPhone sur ses pattes

Le dispositif anti-casse qui permet de modifier le centre de gravité d'un iPhone lors d'une chute pour minimiser les dégâts est désormais un brevet en bonne et due forme obtenu par Apple.



C'était en 2013 : le site Apple Insider révélait qu'Apple avait fait une demande de brevet pour un système capable de modifier le centre de gravité d'un iPhone lors d'une chute afin de réduire le risque de dégâts sur les composants les plus fragiles comme l'écran ou le capteur photo.
La méthode décrite fait appel aux capteurs du smartphone (accéléromètre, gyroscope...) pour déterminer la position du terminal et détecter une chute accidentelle. Lorsque c'est le cas, le système procède à des calculs pour déterminer le point d'impact.
Si des composants fragiles sont menacés, l'iPhone peut alors modifier son centre de gravité grâce à un moteur interne déplaçant une masse, ce qui peut aider à modifier le point d'impact et le faire porter sur des éléments robustes du châssis.
La méthode décrite dans ce brevet a été soumise à l'Office américain de dépôt des brevets (USPTO) qui vient de la valider et d'en faire le brevet 8,903,519 détenu par le groupe de Cupertino. Il reste à voir si ce système sera intégré dans de futures versions de l'iPhone, alors que les iPhone 6 n'ont jamais été aussi fins et que la question de leur fragilité a été exprimé dans l'affaire dite du

TF1 fait condamner Dailymotion pour contrefaçon et concurrence déloyale



LA DIFFUSION d'extraits d'un spectacle de Gad Elmaleh coutera plus de 2 millions d'euros à la filiale d'Orange qui doit dédommager TF1, LCI, TF1 Vidéo, eTF1 et Gad Elmaleh, sans oublier les frais de justice.
Le site de vidéos en ligne Dailymotion a été condamné mardi en appel à verser 1,38 million d'euros pour contrefaçon et concurrence déloyale, pour n'avoir pas retiré de son site assez rapidement des extraits d'un spectacle de Gad Elmaleh, a-t-on appris de sources concordantes.
Selon l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, publié par Nextinpact, confirmant également une information de la Lettre de l'Expansion, Dailymotion, filiale d'Orange, doit verser 1,13 million à TF1, mais aussi 16.000 euros à LCI, 10.000 euros à TF1 Vidéo, 50.000 à eTF1 et 15.000 euros à Gad Elmaleh, ainsi que 90.000 euros de frais de justice.
En première instance, le tribunal avait condamné Dailymotion à payer 270.000 euros au groupe TF1 en 2012. La chaine de télévision avait fait appel.
Les faits remonte à juin et juillet 2007, période lors de laquelle TF1 a fait constater que le site de vidéos diffusait des « contenus audiovisuels sur lesquels e(les sociétés du groupe TF1) détenaient des droits puis ont fait assigner cette société (...) en contrefaçon, parasitisme et concurrence déloyale ».
Etaient notamment visés des vidéos de l'humoriste Gad Elmaleh, des extraits de Koh Lanta, de Secret story, de certaines séries américaines ou d'émissions spéciales.
La Cour considère que ces contenus « manifestement illégaux » car ils portent « atteinte aux droits de propriété intellectuelle » auraient dû être retirés ou rendus inaccessibles dès leur signalement à Dailymotion.
La cour d'appel a également confirmé une mesure décidée par le tribunal obligeant Dailymotion a supprimer « TF1 » et « LCI » des mots clés du site car ils permettent « d'accéder facilement aux programmes produits par ces deux sociétés et mis illicitement en ligne ».
En revanche, la cour d'appel a débouté les sociétés du groupe TF1 de leur demande de filtrage a priori des contenus, et notamment de « leurs demandes de retrait sous astreinte de tous les contenus comportant les logos TF1 et/ou LCI sur le site internet ».

SMARTPHONES WINDOWS PHONE : UN MODÈLE À 65 EUROS



LA MARQUE INDIENNE Lava va proposer un smartphone Windows Phone 8.1. Baptisé Iris Win1, celui-ci fera partie des moins chers du marché. Depuis que la licence Windows a été rendue gratuite pour les dispositifs de moins de 9 pouces, les partenaires ont la possibilité de rendre les dispositifs Windows Phone plus abordables, tout en gardant une configuration correcte. Le smartphone Lava Iris Win1, qui doit être lancé ce jeudi 4 décembre, sera ainsi proposé à 4 999 roupies, l'équivalent à 65 euros.
Le tarif du Lava Iris Win1 permet de proposer un SoC Qualcomm Snapdragon 200 avec un processeur quad-core 1,2 GHz et une mémoire vive 1 Go. La fiche technique mentionne par ailleurs un écran 4 pouces dans une définition 800 x 480 pixels, deux logements SIM, une compatibilité 3G+ / Wi-Fi 802.11n, des liaisons GPS / Bluetooth, un appareil photo numérique 5 Mégapixels, une webcam VGA pour la visioconférence, une mémoire flash 8 Go extensible par MicroSD (jusqu'à 32 Go) et une batterie 1 950 mAh.
Toujours concernant les Windows Phone à petit prix, les rumeurs évoquent un futur modèle à 50 dollars chez Xiaomi. On a hâte de voir de quoi il retourne. Surtout quand on connait les ambitions du fabricant chinois, à savoir dominer le marché d'ici une dizaine d'années.

XIAOMI MI4 : LA STAR DES SMARTPHONES CHINOIS



TRÈS PEU connue en Europe, Xiaomi fait fureur en Asie. Cette marque vend plus de téléphones qu'Apple et est devenu le quatrième au niveau mondial. Le Mi4 est le petit dernier de Xiaomi. Nous l'avons testé dans sa version 3G (la version 4G devrait arriver en fin d'année) et il dévoile un énorme potentiel. Son design emprunte largement à l'iPhone, notamment avec un cerclage en aluminium, et surtout avec une interface logicielle Miui qui, bien que s'appuyant sur Android, est une copie réussie d'iOS (flat design, volets déroulants translucides, menu de réglages retravaillé…). L'application d'appareil photo est également une bonne imitation de celle des iPhone, à quelques détails près.
Le Mi4 déçoit cependant sur un point essentiel : alors que son processeur Snapdragon 801 et ses 3 Go de mémoire devraient le hausser au rang des smartphones les plus puissants du moment, l'appareil a des ratés avec un manque de fluidité assez frustrant. Il propose plusieurs niveaux de gestion d'énergie (équilibré, performances...) mais il chauffe rapidement en mode « performances ». Un vrai smartphone de geek qui souffre malheureusement d'un défaut gênant : il est difficile à trouver à la vente, à part sur certains sites spécialisés (350/390 Euros env.).

FIREFOX VA FAIRE SON RETOUR SOUS IOS

LE NAVIGATEUR web Firefox pourrait être prochainement adapté aux machines fonctionnant sous iOS, les iPhones et iPads d'Apple. Un revirement de taille pour la Fondation Mozilla. Lors d'une conférence interne, certains dirigeants de Mozilla se seraient exprimés en faveur de la sortie d'une version du navigateur web Firefox sur la plate-forme iOS d'Apple, qui équipe les terminaux mobiles (iPhones et iPads) de la firme. « Nous devons être présents où se trouvent nos utilisateurs. Nous allons donc adapter Firefox à iOS », peut-on lire sur Twitter. Des propos tenus par Jonathan Nightingale, vice-président en charge de Firefox chez Mozilla.
Reste à déterminer comment les développeurs trouveront le moyen de proposer une version iOS de Firefox. Rappelons en effet qu'Apple interdit aux concepteurs de navigateurs web de proposer leur propre moteur de rendu sous iOS.
Firefox doit-il céder aux exigences d'Apple ?
La mouture iOS de Chrome doit ainsi emprunter les technologies de Safari Mobile, en lieu et place des siennes. Si cela n'est guère gênant pour Google (Chrome se veut techniquement proche de Safari), le problème est plus épineux pour Mozilla. Firefox utilise en effet un moteur de rendu HTML (Gecko) et un interpréteur JavaScript (SpiderMonkey) radicalement différents de ceux employés par Safari (respectivement Webkit et Nitro). La fondation Mozilla devra donc accepter de se contenter de grimer Safari sous les couleurs de Firefox, ou devra négocier avec Apple pour qu'il assouplisse les règles imposées aux développeurs iOS.

FASCICULATION ?
QUAND LES PAUPIÈRES TREMBLENT DE FAÇON INCONTRÔLÉE



La « fasciculation » de la paupière est une contraction involontaire et irrégulière du muscle orbiculaire de l'œil. C'est joliment dit mais c'est bien désagréable. Heureusement, ce tremblement est le plus souvent bénin et se résout de lui-même.

Les causes de la fasciculation

Le tremblement de la paupière peut être expliqué par deux phénomènes : l'hérédité ou un trouble local conduisant à la crispation de la paupière.
Dans ce dernier cas, une fatigue visuelle est le plus souvent en cause. Cette dernière altère le bon fonctionnement de l'articulation neuro-musculaire et entraîne des petites vibrations des paupières. Une visite de contrôle chez le médecin traitant peut permettre de mettre en lumière certaines carences, de magnésium notamment.
Dans ce cas, la prise en charge passe par une supplémentation.

L'eau de la comète de Rosetta n'est pas celle de la Terre

Les premières mesures de l'instrument Rosina, porté par la sonde Rosetta, révèlent un rapport deutérium/hydrogène (ou D/H) de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko très différent de celui de l'eau présente sur Terre. Nos océans viendraient donc plutôt des astéroïdes ou d'autres comètes... Ces résultats indiquent également que les comètes de la famille de 67P ne sont pas originaires d'une unique région, la ceinture de Kuiper. Certaines proviendraient du lointain nuage de Oort.

Nés il y a 4,55 milliards d'années, les différents corps qui composent le Système solaire (Terre, planètes, astéroïdes et comètes) ont, au départ, été formés à partir du même nuage de gaz et de poussière : la nébuleuse proto-solaire. À partir de cette origine commune, ils ont évolué différemment en fonction de leur orbite, et donc de leur exposition au rayonnement solaire. Très éloignées du Soleil pendant l'essentiel de leur vie, les comètes n'ont pratiquement pas évolué et constituent les témoins privilégiés des conditions qui prédominaient lors de la naissance du Système solaire. Les compositions isotopiques de leurs principaux constituants sont donc susceptibles de fournir des informations uniques pour décrire les conditions et les processus de la formation du Système solaire, et notamment l'origine de l'eau sur Terre.
Le rapport deutérium/hydrogène (D/H) constitue un marqueur clé pour déterminer l'origine de l'eau sur Terre et comprendre le rôle qu'ont pu jouer les comètes ou les astéroïdes. L'étude détaillée des premiers spectres obtenus par l'instrument Rosina, depuis son arrivée au voisinage de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko, a conduit à une valeur du rapport D/H de 5,3 ±0,7 10-4. Or, sa valeur de l'eau des océans de la Terre est de 1,55 10-4.
Ce rapport, fortement enrichi en deutérium par rapport à notre biosphère, ne concorde donc pas avec les hypothèses qui attribuent une origine cométaire



à l'eau présente dans l'atmosphère et les océans terrestres, à l'inverse de ce que laissaient penser d'autres résultats sur les comètes de la famille de Jupiter. La valeur du rapport D/H terrestre étant comprise dans la gamme des rapports D/H des astéroïdes situés entre Mars et Jupiter, l'eau des océans sur Terre pourrait ainsi provenir préférentiellement des astéroïdes et de certaines comètes. Ces résultats importants viennent d'être publiés dans la revue Science Express.

Rosetta étudie aussi d'autres éléments volatils

Par ailleurs, les réservoirs cométaires sont situés à des distances considérables du Soleil : le nuage de Oort, par exemple, s'étend jusqu'à plus de 100.000 UA (100.000 fois la distance Terre-Soleil) et est la source des comètes de longue période telles la célèbre Halley.
La ceinture de Kuiper, située entre 30 et 55 UA, est quant à elle connue pour être à l'origine des comètes de la famille de 67P/Churyumov-Gerasimenko qualifiées de « comètes joviennes » car les parties lointaines de leur orbite sont voisines de celle de Jupiter. Selon les nouveaux résultats de Rosina, les comètes de cette famille ne proviendraient pas toutes d'une région source unique, la ceinture de Kuiper. Certaines pourraient provenir en effet du vaste nuage de Oort.
Les chercheurs souhaitent désormais continuer à décrypter la composition chimique et isotopique de l'atmosphère de 67P/Churyumov-Gerasimenko, notamment pour d'autres espèces gazeuses que l'hydrogène, comme les gaz rares ou l'azote.
Ces mesures devraient permettre d'explorer en détail l'origine des éléments volatils sur Terre permettant l'apparition de la vie. De nouveaux résultats sont attendus dès la semaine prochaine à l'occasion des rencontres de l'Union américaine de géophysique et aussi courant janvier 2015.

Les textiles intelligents bientôt au service de notre corps ?

Depuis des années, l'intégration des systèmes électroniques souples à des vêtements est étudiée dans les laboratoires et dans l'industrie. La miniaturisation permet aujourd'hui à ces innovations d'apparaître sur le marché, d'abord dans la santé et dans le sport. Mais nous n'avons encore rien vu, comme nous l'explique Vincent Lambert, de l'entreprise Cityzen Sciences, qui s'apprête à commercialiser des T-shirts capables de suivre le rythme cardiaque.

Comment fonctionne un T-shirt électronique ?
Vincent Lambert : Un micro-capteur et des électrodes sont intégrés au tissu, au niveau de la poitrine, ce qui leur permet d'acquérir le signal cardiaque tout en suivant les mouvements et étirements du tissu. Ce micro-capteur traite les signaux électriques générés par les mouvements musculaires du cœur avant de les transmettre à un petit boîtier (que nous appelons la Gateway), porté par exemple entre les omoplates. D'autres capteurs se trouvent à l'intérieur (GPS, altimètre et centrale inertielle 9 axes dans le cas du D-shirt, avec D pour digital), ainsi qu'une batterie et un système électronique qui analyse ces flux de données.

À l'avenir, ces textiles auront-ils d'autres possibilités ?
C'est phénoménal... Les capteurs continueront à être miniaturisés, jusqu'à l'échelle du micromètre, voire du nanomètre. Ils pourront ainsi être intimement intégrés aux fibres du textile.
Une autre voie de progrès est celle de l'énergie. Ces capteurs deviendront autonomes. Actuellement, trois pistes sont explorées : la récupération d'énergie mécanique (celle des mouvements du corps, qui étirent et tordent les fibres du vêtement), celle de la chaleur du corps et l'énergie solaire. On ne peut pas aujourd'hui établir une liste d'applications futures avec ces technologies à venir, il y a trop de possibilités !



Le D-Shirt contient des capteurs (accéléromètres, GPS...) et des fines électrodes reliés à un boîtier traitant les données. Il peut ainsi suivre les battements cardiaques. Apparaissant actuellement dans le domaine du sport, cette technologie pourra aussi être utilisée pour suivre différents paramètres physiologiques et pour des applications médicales.

Islande : le volcan Bardarbunga fait une éruption fissurale

« Eldgos ! » Tous ceux qui ont vu La Vie rêvée de Walter Mitty de Ben Stiller savent que ce mot signifie une éruption volcanique en Islandais. On vient d'apprendre qu'il vient de s'en produire une, comme on le redoutait depuis quelques semaines, avec le volcan Bardarbunga. Elle est pour le moment effusive le long d'une fissure longue de près d'un kilomètre, selon les dernières estimations. L'activité éruptive est donc modérée avec peu d'explosions et de libérations de cendres. Pour le moment, il n'y a pas d'inquiétudes en ce qui concerne le trafic aérien.



Le volcanologue Jacques-Marie Bardintzeff faisait le point sur l'état d'un volcan Islandais qui commençait à donner des signes inquiétants, en ces termes : « Depuis le 16 août, une importante activité sismique est enregistrée sous le volcan Bardarbunga en Islande. Ce gros volcan se situe sous le glacier Dyngjujökull situé dans la partie nord du glacier Vatnajökull. En moyenne, près d'un millier de séismes se produisent chaque jour, la grande majorité de faibles magnitudes (2 à 3) mais deux séismes ont dépassé 5 (5.1 et 5.3). Les séismes, répartis sur une longueur de 30 km, semblent traduire des mouvements de magma en profondeur. Mais l'éruption tarde à venir… ».

Comme il l'explique maintenant dans la vidéo ci-dessous, nous n'en sommes plus là puisqu'une éruption fissurale s'est mise en place dans la nuit du 28 au 29 août 2014. Celles-ci ne sont pas rares en Islande. On en connait des similaires à Hawaï et les plus puissantes du Système solaire se situent sur Io, comme nous l'a expliqué récemment l'astronome Franck Marchis.

La sortie de la lave dans le champ de Holuhraun (ce qui se traduit par « désert de lave troué ») a été observée par l'une des webcams du réseau Mila. On peut voir plusieurs vidéos de l'éruption fissurale sur le site de Ríkisútvarpið, plus connue sous l'acronyme RÚV. C'est le site de l'entreprise de service public de radio et de télévision islandaise.

Une éruption fisssurale à l'activité minimale

Aux dernières nouvelles, le survol de la zone de la fissure éruptive, qui est orientée SO-NE dans la partie nord d'Holuhraun, localisée à 9 km du Dyngjujökull, est possible sous certaines conditions moins restreintes qu'en début de journée. L'Icelandic Met Office, un peu l'équivalent de Météo France, a fait passer le niveau d'alerte de rouge à orange pour le trafic aérien en considérant qu'il n'y avait pas de risque que de grandes quantités de cendres soient émises dans l'atmosphère. Björn Oddsson, un géologue de la Protection civile estime même que pour le moment l'éruption est « petite et innocente ». Son collègue Magnús Tumi Guðmundsson, professeur de géophysique à l'University of Iceland, ajoute d'ailleurs que l'éruption dans le champ de lave de Holuhraun peut être vue comme une sorte de fuite accidentelle de la poche de magma sous la région.

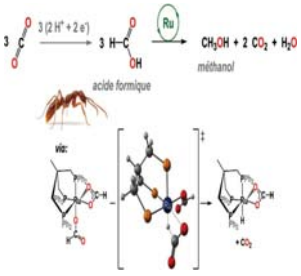
Toutefois, le géophysicien signale que pour certains de ses collègues plus âgés, l'événement fait penser aux Feux de Krafla, de célèbres éruptions fissurales associées au volcan du même nom, qui se sont produites entre 1975 et 1984. Ce volcan, situé dans la région du lac Myvatn, au nord de l'Islande, est avec le Bardarbunga, le Grimsvötn, l'Hekla, l'Askja l'un des volcans les plus actifs de l'Islande.

Produire du méthanol à partir de gaz carbonique

LA PRODUCTION de méthanol à partir de gaz carbonique est une voie prometteuse pour l'obtention de biocarburants ayant un bilan carbone nul dans l'idéal. Un groupe de chercheurs du CEA a découvert un nouveau catalyseur plus efficace que celui utilisé jusqu'ici dans une réaction utilisant comme intermédiaire de synthèse de l'acide formique.

L'une des thèses que Peter Diamandis soutient dans son célèbre ouvrage Abundance : the future is better than you think, est que des percées technologiques peuvent brutalement rendre disponibles des ressources en matière et en énergie qui semblaient à un moment destinées à rester inexploitables ou à se raréfier. Il cite l'exemple de l'aluminium dont le prix de revient restait comparable à celui de l'or au milieu du XIXe siècle malgré l'emploi de la technique de purification du minerai due au chimiste français Henri Sainte-Claire Deville. Tout allait changer quelques décennies plus tard avec les méthodes découvertes par Paul Héroult, Charles Martin Hall et surtout Karl Bayer. Aujourd'hui les alliages à base d'aluminium sont partout, y compris en astronautique et en aéronautique.

L'humanité a un besoin vital de technologies de rupture en ce qui concerne l'énergie au XXIe siècle. La demande énergétique mondiale reste encore assurée à 85 % par les énergies fossiles dont on sait qu'elles sont sur le point de s'épuiser. Non seulement il ne s'agit pas d'énergie renouvelable mais elles ont aussi une empreinte carbone qui nous menace directement en étant responsable du réchauffement climatique. Plusieurs stratégies sont à l'étude pour relever les défis que représentent la



découverte rapide de sources d'énergies primaires et secondaires abondantes, économiques, renouvelables et la moins polluante possible.

L'une de celle que les chimistes de la planète explorent avec les sources d'énergie secondaires concerne le méthanol de formule CH3OH. C'est un carburant à haute densité d'énergie et que l'on peut utiliser directement pour produire de l'électricité avec des piles à combustible à méthanol direct (DMFC pour direct-methanol fuel cell en anglais) ou, bien sûr, dans des moteurs thermiques. Comme le méthanol peut être produit à partir du gaz carbonique et qu'il libère du CO2 aussi bien en fin de réaction avec les DMFC que dans les moteurs à combustion on peut imaginer que le bilan carbone total de la production et de l'utilisation du méthanol soit très faible voire nul.

Le ruthénium, un catalyseur pour la synthèse du méthanol Malheureusement, la production directe de méthanol à partir de CO2 est problématique. On s'est alors souvenu des travaux du prix Nobel de chimie français Paul Sabatier qui avait découvert en 1911, une voie de synthèse du méthanol à partir de l'acide formique. Comme sa production à partir CO2 est plutôt aisée, on pouvait donc envisager une voie de synthèse indirecte du méthanol à partir du gaz carbonique. Mais l'intérêt pour cette voie de synthèse n'est devenu réel qu'à partir des travaux réalisés en 2013 par les membres du groupe de K. Goldberg à l'université de Washington. Les chercheurs ont en effet découvert que l'iridium pouvait servir de catalyseur facile à mettre en œuvre pour le passage des molécules d'acide formique à celles de méthanol.

La méthode avait toutefois deux limites. Le rendement de la réaction n'est que de 2 % et comme l'iridium est un métal rare sur Terre, le coût de la production industrielle de méthanol restait élevé. Mais voilà que des chercheurs de l'Iramis au CEA, plus précisément du laboratoire de Chimie de Coordination des Éléments f (LCCEf), viennent de faire savoir dans un article publié dans Angewandte Chemie qu'ils avaient fait une percée significative en ce qui concerne ce problème.

Ils ont en effet découvert qu'un complexe hydrure de ruthénium permettait d'obtenir une réaction de production de méthanol à partir de l'acide formique avec un rendement de 50 %. Cerise sur le gâteau, le ruthénium (Ruthénium vient du latin ruthenia qui signifie Russie), un métal apparenté au platine et qui a été identifié et isolé en 1844 par le chimiste russe d'origine allemande Karl Karlovich Klaus, est dix fois moins coûteux que l'iridium.

Recycler le plomb en panneaux solaires, c'est possible

EN SE SERVANT du plomb contenu dans les batteries de voiture, une équipe de chercheurs du MIT a pu fabriquer des cellules photovoltaïques. Une innovation qui apporterait une solution pérenne au recyclage de ce métal lourd et permettrait aussi de faire baisser le coût des panneaux solaires.

La technologie des batteries est l'un des grands enjeux scientifiques et industriels des prochaines décennies. Que ce soit pour alimenter les smartphones, tablettes et autres objets connectés ou bien rendre les voitures électriques toujours plus autonomes et performantes, les batteries sont la clé de voûte. Qu'il s'agisse d'augmenter leur autonomie, de les intégrer dans des câbles, de les rendre plus performantes ou de les recharger plus rapidement, les innovations sont aussi variées que prometteuses.

L'automobile est l'un des secteurs qui bénéficiera le plus de ces progrès. À terme, les batteries au plomb des véhicules sont amenées à disparaître. Cependant, leur recyclage reste un problème. Actuellement, le plomb des batteries est réutilisé pour en fabriquer de nouvelles. Mais qu'adviendra-t-il lorsque cette technologie sera définitivement remplacée ? Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology proposent une solution des plus intéressantes. Ils ont trouvé le moyen d'utiliser le plomb des batteries automobiles pour fabriquer des cellules photovoltaïques.

30 foyers alimentés avec le plomb d'une batterie

Dans leur article scientifique publié par la revue Energy and Environmental Science, les chercheurs expliquent que leur innovation repose sur les progrès récents accomplis dans le domaine des cellules photovoltaïques. Ces dernières peuvent être fabriquées à partir de la pérovskite qui se présente comme une alternative au silicium. Il offre un bon rendement pour la conversion photovoltaïque (plus de 16 %) et permet un processus de fabrication moins onéreux. Le seul inconvénient de la pérovskite est qu'elle nécessite du plomb. C'est là que l'équipe du MIT a trouvé le moyen de créer un cercle vertueux qu'ils décrivent dans une vidéo publiée sur YouTube. Ils se servent de plomb provenant de batteries automobiles qu'ils recyclent pour fabriquer des cellules photovoltaïques en pérovskite.

Ce plomb recyclé est aussi efficace que du plomb vierge extrait d'une mine. De quoi créer une filière de retraitement de ce métal lourd et contribuer à faire baisser le prix des panneaux solaires. Selon les chercheurs, une batterie automobile pourrait servir à fabriquer suffisamment de cellules photovoltaïques pour alimenter trente foyers. Autre avantage, le procédé de fabrication est plus simple et peut s'accomplir à basse température. L'impact environnemental est moins important par conséquent que la méthode reposant sur le silicium. Une fois ces panneaux solaires arrivés en fin de vie, le plomb qu'ils contiennent sera recyclé pour produire de nouvelles cellules photovoltaïques. « Il est important de considérer les cycles de vie des matériaux dans les systèmes d'énergie à grande échelle », estime la professeure Paula Hammond, l'un des chercheurs impliqués dans ce projet. « Nous pensons que la simplicité même de l'approche est de bon augure pour sa mise en œuvre commerciale », conclut-elle, sans donner de délais précis.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au

(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Quelle coupe de cheveux adopter quand on a le visage rond ?

La coiffure idéale pour un visage rond doit affiner et allonger le visage. Le visage rond est en effet un visage doux, avec un petit côté enfantin, voire angélique. De nombreuses coupes de cheveux sont possibles avec cette forme de visage, mais si vous voulez afficher un look plus femme, il existe quelques astuces. L'objectif est d'allonger le visage afin de casser cette rondeur en créant du volume sur le dessus de la tête, grâce à une frange. Pour mettre en valeur votre visage rond, celle-ci ne doit pas être trop droite, mais au contraire coiffée sur le côté. Vous pouvez également créer de la matière au niveau des longueurs, en adoptant une coupe de cheveux longue ou mi-longue. Ces deux astuces vont permettre d'équilibrer le visage et de l'affiner tout en subtilité. Évitez en revanche les boucles, qui vont accentuer le côté angélique et poupon du visage, et préférez les cheveux lisses, plus femme fatale.



Quelques idées de coupes de cheveux

En panne d'idée de coupes de cheveux pour votre visage rond ? Essayez le dégradé : il va permettre d'apporter un joli mouvement et de la structure, essentielle pour contrebalancer la rondeur des traits, et pour donner une note un peu plus glamour et féminine à votre coupe de cheveux. Une raie asymétrique et/ou une large mèche de cheveux qui barre le front sont également parfaites pour rééquilibrer la forme du visage.

Vous pouvez également miser sur les coupes très structurées, comme un carré plongeant très affirmé, afin de contraster avec la rondeur du visage.

Les coupes de cheveux courtes sont généralement déconseillées sur les visages ronds. Mais si vous y tenez, préférez les coupes floues, avec un minimum de volume sur le dessus de la tête. Une longue frange, une large mèche ou des boucles volumineuses seront vos meilleurs atouts sur cheveux courts !

COMMENT SE FAIRE DES MÈCHES À LA MAISON ?



1/ Assurez la référence

Choisissez bien la référence couleur en fonction de votre base naturelle : un ton à un demi-ton plus clair. L'idée ? Ne pas chercher à rivaliser avec le coloriste mais jouer la sécurité pour apporter une nuance subtile, sans changement radical (surtout pas !). Préférez les kits qui contiennent un applicateur peigne plutôt qu'un bonnet, avec lequel on visualise moins bien la pose de la couleur. Et travaillez sur cheveux secs.

2/ Méchez des cheveux longs

Pour un effet naturel avec des pointes plus claires, travaillez en trois phases : 1/ faites une première série de mèches en partant de la racine, tout autour de la raie, et glissez vers la pointe. Laissez un centimètre et demi entre chaque. 2/ Initiez une seconde série de mèches, disposées entre les précédentes, en débutant à la moitié du cheveu et en allant toujours jusqu'aux pointes. 3/ Faites de même en commençant aux trois quarts de la longueur.

3/ Éclairez une petite tête

Vous avez les cheveux courts ? Là encore, bossez en démarrant à la racine, au niveau de la raie, puis prolongez sur les longueurs, jusqu'aux pointes. Ensuite, concentrez-vous sur la partie basse : passez le peigne de façon superficielle pour un effet soleil, sans toucher à la racine.

4/ Laissez poser

Pendant le temps de pause (celui inscrit sur le mode d'emploi), paressez pour la bonne cause (nan, on ne passe pas l'aspirateur en faisant du Pole Dance autour du tuyau) afin que le produit reste bien localisé (= risque de tâches). Pour vérifier que la couleur a pris, prenez une des dernières mèches réalisées et faites glisser le produit entre le pouce et l'index. Si c'est OK, rincez. Sinon, patientez deux à trois minutes.

5/ Rincez, soignez !

Rincez à grande eau en passant les doigts dans les cheveux pour les libérer du produit colorant, puis procédez au shampooing en utilisant celui qui est fourni. Terminez par un masque profond, à laisser poser de 5 à 10 minutes, pour préserver le cheveu. Petit conseil du pro : si vous avez une copine bien intentionnée à portée de main, recrutez-la comme coloriste. Les mèches maison, c'est comme l'amour… C'est plus facile à deux.

ASTUCES ANTI PIEDS SECS

Avoir les pieds secs peut être source d'inconfort, et favorise l'apparition de la corne. Pour éviter le mal de pied et soigner cette sécheresse, il faut soigneusement préparer l'épiderme avant de l'hydrater.

Pour combattre les pieds secs : un ponçage et gommage réguliers

Les pieds secs doivent être soigneusement hydratés. Mais pour bénéficier au maximum des bienfaits de la crème, il faut d'abord préparer l'épiderme, très épais, à recevoir le soin. Commencez par un bain de pied. Diluez du gros sel dans de l'eau tiède, et laissez tremper 10 minutes environ. Ensuite, frottez les zones où se développe la corne (talon et orteils) avec une pierre ponce. Effectuez des mouvements circulaires doux et réguliers, jusqu'à ce que la peau soit lisse et souple. Attention à ne pas brosser trop vigoureusement, de peur d'endommager la peau et, au contraire, de provoquer une recrudescence de corne sur cette zone.



Finissez par gommer l'ensemble du pied. Vous pouvez fabriquer un gommage maison avec du gros sel, du sucre, du jus de citron et de l'huile d'olive.

Bien hydrater les pieds secs

Une fois la peau bien préparée, massez avec une crème très hydratante, de préférence à base d'urée. Vous pouvez aussi choisir du beurre de karité, ou fabriquer un baume naturel à base d'huile d'olive, de miel et de citron. Pour encore plus d'efficacité, avant de vous coucher, enduisez le pied d'une couche généreuse de produit, et recouvrez avec une chaussette en coton. Au matin, la peau est souple, et parfaitement hydratée. Enfin, évitez de porter des chaussures trop étroites. Les zones de frottement entraîneraient un retour de la corne.

Le lait est-il un aliment gras ?



Non, le lait n'est pas gras, et il ne peut pas l'être, puisqu'il apporte déjà 90% d'eau ! Entier, il contient 3,5% de matières grasses et 1,5% lorsqu'il est demi-écrémé et moins de 0,3% quand il est écrémé. Le lait n'est donc pas un aliment gras, même lorsqu'il est entier. Il est important de retenir que quel que soit le taux de matières grasses, le lait apporte toujours autant de calcium et de protéines.

Boulettes de Poulet Hachée aux Champignons

Ingrédients:

4 morceaux de poulet
1 tête d'ail
1 boite de champignon
1 blanc de poulet hache
Persil
Farine
Sel, poivre noir, cannelle
1 cas paprika
Huile

Méthode:

Dans une marmite, faire revenir les morceaux de poulet, l'ail hache dans 2 cas d'huile. Assaisoner
couvrir d'eau mélange au paprika.
Ajouter les champignons et laisser cuire



35min.
Entre temps préparer les boulettes: mélanger le poulet hache avec du persil. Assaisonner
Former de petites boules. mouiller la main a chaque fois pour former de belles boules.
Rouler les boulettes dans la farine.
Frire dans l'huile chaude.
Egoutter puis plonger dans la sauce et laisser mijoter quelques minutes (5min).
Servir aussitôt.

macarons aux amandes

Ingrédients (8 personnes):

• 500g d'amandes mondées et finement moulues
• 300g de sucre glace
• 2 càs d'eau de fleur d'oranger
• 2 blancs d'oeufs
• Extrait de framboise et de pistache
• Sucre glace et amandes entières mondées pour la déco

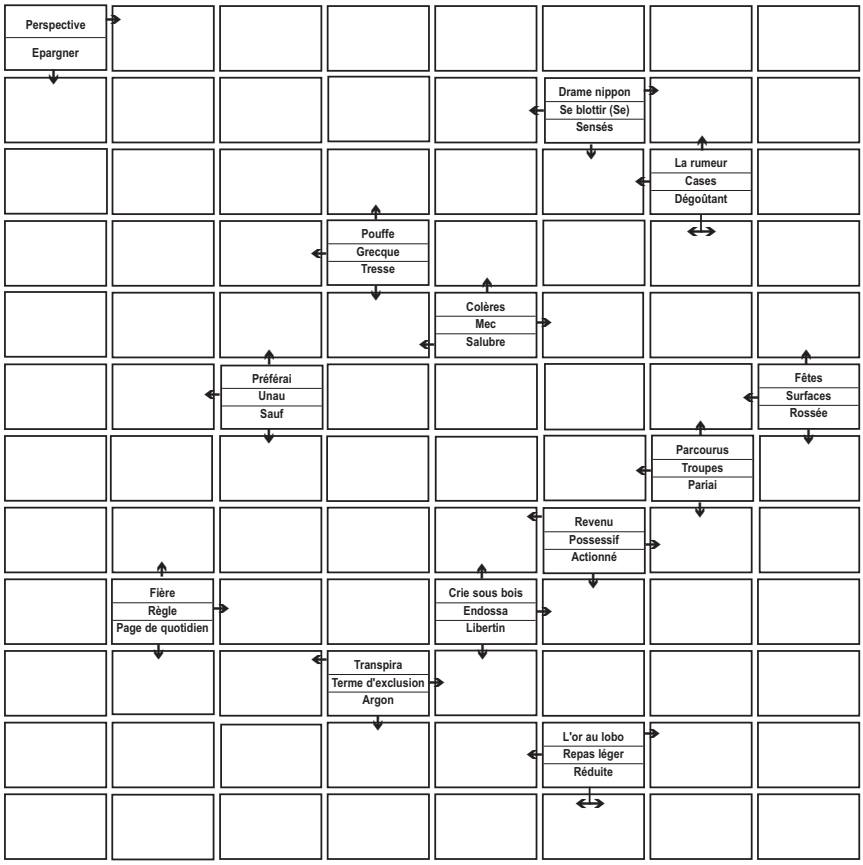
Préparation:

1/ Mélanger les amandes, le sucre glace et l'eau de fleur d'oranger. Incorporer les blancs d'oeufs et bien mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène qu'on peut façonner. Incorporer les extraits ou les colorants et bien mélanger.

2/ Façonner des boules que vous enrouler dans du sucre glace. Les piquer d'une amande.
Les disposer dans une plaque allant au four et recouverte de papier cuisson.
Enfourner à 160°C pendant 15mn...il faudra surveiller la cuisson !!! Il ne faut surtout pas que vos boules changent de couleur.



Mots fléchés n° 1417



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1416

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

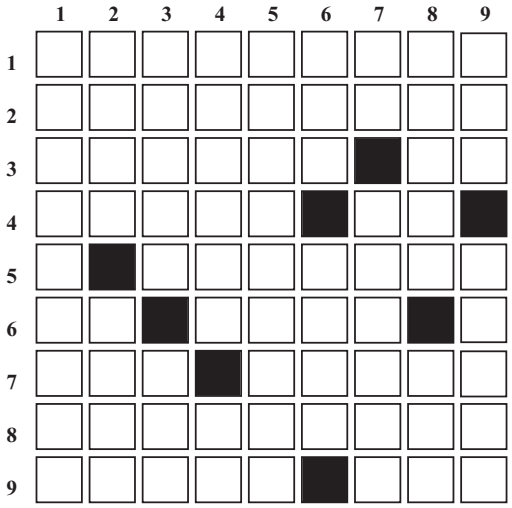
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1417



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1416

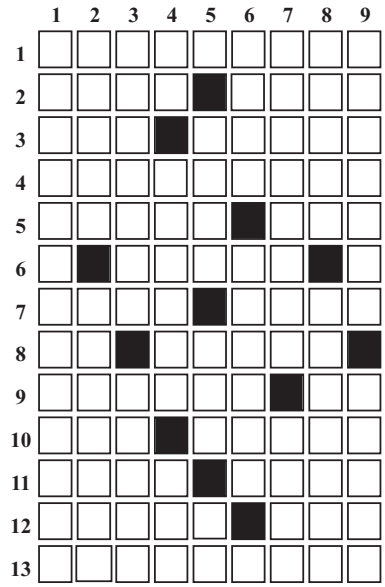
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1417



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1416

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

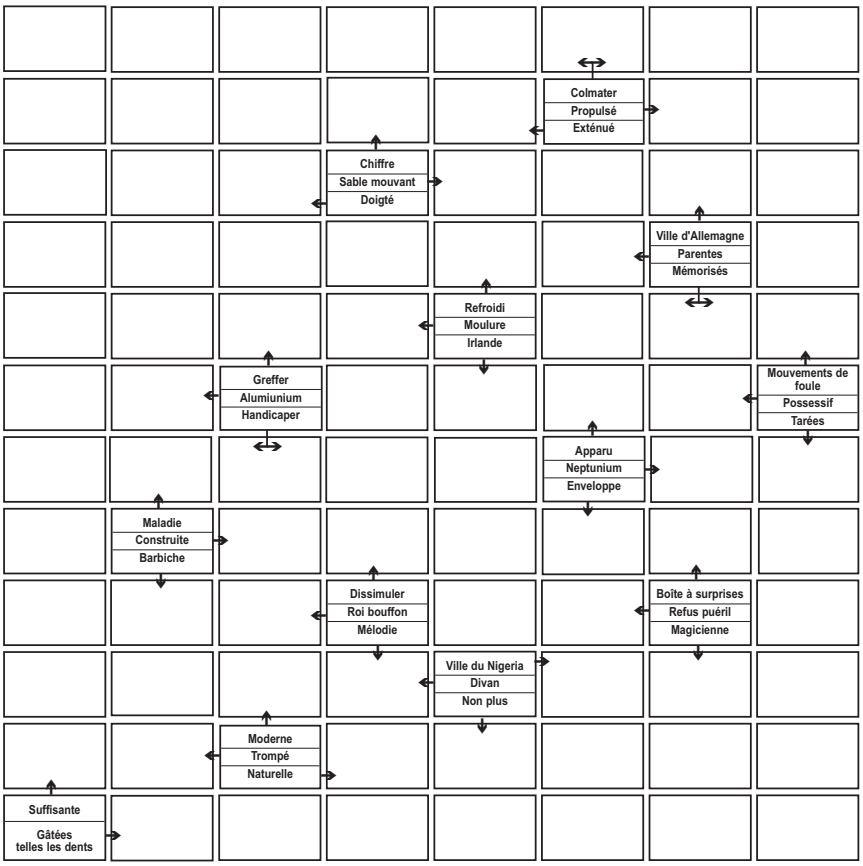
	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1418



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1417

Horizontalement

- HORIZON
TAPIR - NO
HUTTES - C
ETA - SALE

SAIN - GUS
AI - ARES -
UNITES - B
RENTE - MA

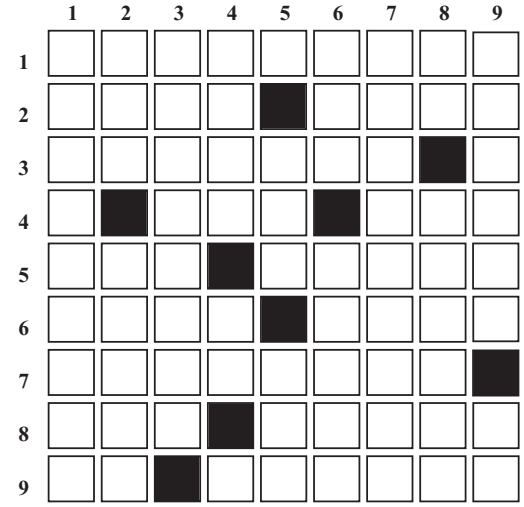
I - TE - MIT
SUA - OUST
ENCAS - AU
RETRECIE

Verticalement

- THESAURISER
HAUTAINE - UNE
OPTAI - INTACT
RIT - NATTE - AR

IRES - REE - OSE
Z - SAGES - MU - C
ON - LUS - MISAI
NOCES - BATTUE

Mots croisés 9/9 n° 1418



HORIZONTALEMENT
1. Disloquées - 2. Ville française - Pose un œil - 3. Arrêter en flagrant délit - 4. Transpira - Pomme - 5. Oasis du naufragé - Jure - 6. Réfléchit - Passé récent - 7. Quittant son pays - 8. Appelle la biche - Charges de solipèdes - 9. Face de dé - Rocher.

VERTICALEMENT
1. Démoralisera - 2. Peintre italien - Citronniers - 3. Ouvrage de menuiserie - 4. Bien charpenté - Argent du chimiste - 5. Chambre étanche - Traverse la jalousie - 6. Cheville de golf - Peine - 7. Fixer profondément dans l'esprit - 8. Petit lien - Céder pour un temps - 9. Cataloguer - Réfléchi.

SOLUTION N° 1417

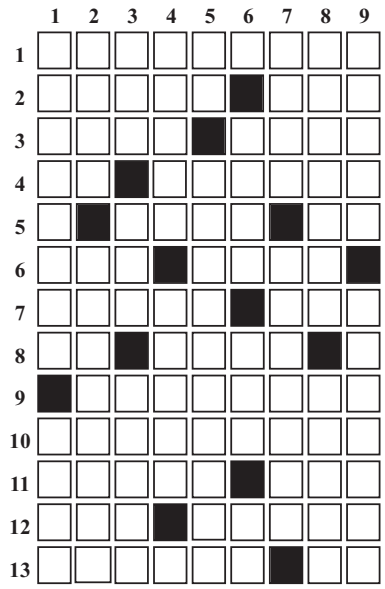
HORIZONTALEMENT

PREVALAIT
LAVEMAINS
AVINES - DE
CITER - PU -
I - ERIGEES
DP - ECOT - E
IOS - ANION
TRAHISONS
ECRIN - TUE

VERTICALEMENT

PLACIDITE
RAVI - PORC
EVITE - SAR
VENERE - HI
AMERICAIN
LAS - GONS -
AI - PETIOT
INDUE - ONU
TSE - SENSE

Mots croisés 9/13 n° 1418



HORIZONTALEMENT
1. Danse - 2. Dans la friteuse - Pièce de jeu d'échecs - 3. Mer grecque - Salves - 4. Point d'eau soudanais - Capitalise - 5. Sans dieu ni maître - Ego - 6. Parcours de golf - Suggestion - 7. Inflammation - Sans intérêt - 8. Répartie précoce - Coussin épais - 9. Engourdies de froid - 10. Perpétuelle - 11. Défie - Il vient de la campagne - 12. Ville française - Disposition des lieux - 13. Natte - Réfléchi.

VERTICALEMENT
1. Vaurien - Conjoncture - 2. Poète français - Entre le pré et la boucherie - 3. Cri de douleur - Ligne courbe - La petite à deux roues - 4. Sans surcharge - Pas rassemblés - 5. Cri de surprise - Ensembles familiaux - 6. Après l'heure habituelle - Ronge - Il glisse sur une planche - 7. Vociférations - Passer un vêtement - 8. Faute de foot - Les femmes - 9. Bien lotie - Elle permet d'être à la page.

SOLUTION N° 1417

HORIZONTALEMENT

FAVORISER
UNES - ROME
MER - HALES
ETREINDRE
CHINE- AIR
I - ECRIT - V
GIRO - SEVE
AN - RUSSE -
RETENU - IL

EGO - SELLE
TANT - SOLS
TUNIS - BEE
EXECUTEES

VERTICALEMENT

FUMECIGARET-
TE
ANETH -
INEGAUX
VERRIER -

TONNE
OS - ENCORE
- TIC
R - HIER - UNS -
SU
IRAN - ISSUES
- T
SOLDATES -
LOBE
EMERI - VEILLEE
RESERVE - LESES

SODUKU 147

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

							7	
5	9		3	8				4
6						2		
		7			3	6		1
				2				
1		4	5			7	9	
		6		5				3
3	2			7	4		5	
	4		6				1	



SOLUTIONS

3	5	7	9	8	6	1	4	2
2	4	1	7	5	3	6	8	9
9	6	8	4	2	1	7	3	5
1	9	6	2	7	8	4	5	3
5	8	3	6	9	4	2	1	7
7	2	4	3	1	5	9	6	8
6	3	9	5	4	2	8	7	1
4	1	2	8	3	7	5	9	6
8	7	5	1	6	9	3	2	4

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

Quand l'administration de la justice chez les musulmans, outre sa simplicité et son expédition rapide, l'institution de « la purification des témoins » mérite d'être signalée : dans chaque localité, les tribunaux établissent les archives sur les comportements et habitudes de tous les habitants, pour savoir au besoin, si un témoin est digne de foi ; on ne laisse pas uniquement à la partie adverse le soin d'affaiblir la valeur d'un témoignage.

L'on se penche sérieusement sur la véracité du témoignage au même titre que sur le comportement moral de ceux qui seront appelés à témoigner dans un procès quelconque. N'est guère admis le témoignage d'un incapable, d'un faible d'esprit, encore moins le témoignage de celui qui serait l'objet d'une poursuite diffamatoire, même au sein de sa propre famille, tel que le souligne ardemment le Verset 4 de la Sourate dite « La lumière ».

En effet, ce Verset dispose en substance : « A propos de ceux qui lancent des accusations gratuites contre des femmes chastes, et sans consolider ce faire par le témoignage de quatre témoins, aussi devez-vous les fouettez de quatre vingt coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage ; car ceux là sont les pervers. A l'exception toutefois de ceux qui, après cette étourderie infâme, se repentent et reviennent au droit chemin, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Le point crucial est de sauvegarder la dignité humaine, de protéger les gens honnêtes, de couper court aux accusations diffamatoires, d'assurer ainsi l'intégrité et l'harmonie des foyers. Par ce Verset et les suivants, la réputation de la femme se trouve rigoureusement protégée, aussi bien contre les accusations d'un époux ombrageux, que contre toute autre diffamation. Ce virus d'adultère se trouve pratiquement banni de toute société qui se veut islamique.

La citation de l'Imam Tabari à propos de la justice islamique, serait ici d'un apport très bénéfique. « Si l'on doit rendre hommage au khalife 'Umar que Dieu agrée son âme, ce n'est pas pour sa justice ou son désintéressement aux plaisirs d'ici-bas, dit-il, car il fût précédé par des souverains très vertueux qui le dépassèrent de loin dans certains cas, aussi intègres que lui, ne profitant guère du trésor public, et il y en aura après lui, mais ce qui est admirable chez ce noble khalife, c'est que, lorsqu'il fut arrivé au pouvoir, il ne changea absolument rien à ses habitudes ; et il est resté fameux par rapport à sa vie d'ascète, qu'il mena de son vivant avec une clairvoyance et une abnégation sans mesure. »

« Il occupa le pouvoir pendant plus de dix ans, et chaque jour, il vit partir une expédition et arriver une nouvelle d'une victoire. Chaque jour, un événement heureux. L'on apportait constamment des richesses. Il conquit le monde, abaissa tous les Souverains, fonda des villes telles que (Basra) et (Koufa) en Irak et régla les affaires administratives et l'impôt. Les armées pénétrèrent aux fins fonds de l'Est asiatique jusqu'aux bords du Djaïoun, au nord jusqu'à l'Azerbaïdjan, jusqu'à Derbend des khazars et au mur de Gog et de Magog, au sud, jusqu'aux pays de Sind et de l'Inde, dans l'Oman, le Bahreïn, le Mokran et le Kirmân ; à l'ouest, jusqu'aux frontières du pays de Rom, (ex empire byzantin) »

«Les habitants de tous ces pays furent ses sujets et entrèrent dans son obéissance. Et malgré toute cette puissance, 'Umar ne changea pas la moindre chose dans sa manière de vivre, dans sa façon de manger, de dormir, de s'habiller, de parler. » Qui ne souhaiterait pas de nos jours un Imam à l'image du khalife 'Umar que Dieu agrée son âme ? Mais, sommes-nous en mesure de l'accepter comme tel et lui obéir ??



4°) LA JUSTICE ET L'UNICITÉ DE DIEU

Les codes divins ont combattu le polythéisme non pas du seul fait qu'il associe à Dieu d'autres divinités, mais en plus parce qu'il porte en lui-même les germes de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la justice. D'ailleurs, aucun des principes du Saint Coran n'a été associé à la force matérielle à l'exception du principe de la justice. Même le principe de l'Unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force du fer et les négateurs de cette unicité n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance bien qu'ils aient commis le pire des crimes en associant à Dieu d'autres divinités, car toute forme d'injustice met en péril la sacralité de la personne humaine, le respect de l'autre, donc le bien être entre les hommes.

Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'Unicité de Dieu et de la véracité de Sa Révélation « ». Citation coranique déjà citée supra, (sourate dite : « les Appartements » ou « Al Hujurāt » Verset 9).

5°) LA JUSTICE DANS LES AFFAIRES PERSONNELLES

Dieu a ordonné que la justice soit présente dans tous les aspects de la vie y compris au sein de la famille. C'est ainsi qu'il en a fait une condition sine qua non pour pouvoir épouser plus d'une femme : « Si vous craignez de ne pas être juste avec celles-ci, alors une seule ». (Sourate dite : « Les femmes » Verset 3.).

Ainsi, notre Seigneur, qu'Il Soit Exalté, a fait de la seule crainte de ne pas être équitable vis-à-vis des épouses un empêchement de ce qu'il a Lui-même permis. Dieu nous a montré ainsi que Sa permission pour une raison ou une autre est conditionnée par l'absence de torts et d'injustice vis-à-vis des co-épouses et que si cette permission est entachée de torts et d'injustices, elle devient nulle et non avenue. C'est là une règle législative admise par tous les juristes de toutes les époques. Les conséquences de cette règle furent vraiment bénéfiques au sein de la société puisque, grâce à elle beaucoup de personnes ayant dévié jadis de la voie droite, se sont repentis et revenues à leur bon sens.

6°) LA JUSTICE DANS L'ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Dieu a aussi décrété d'être juste dans l'écriture des documents attestant la conclusion de dettes et les conditions devant lier les deux partenaires. Le verset le plus long du Coran traite de ce sujet : « Ô les croyants ! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-là en écrit ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice » jusqu'à ce qu'il dise : « C'est plus équitable auprès de Dieu, et plus droit pour témoignage, et plus susceptible d'écarter les doutes ». (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » Verset 282.).

A signaler ici que si le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme à défaut d'un second, ce n'est guère parce que la femme est en deçà de l'homme, loin de là, mais parce qu'elle est destinée de par sa vocation, à gérer les problèmes de son foyer, à embellir la vie du couple par l'obéissance, la bonne éducation de ses enfants, du bon entretien de la famille en général, bien entendu sous la responsabilité première du mari, auquel lui incombe en premier lieu et avant tout, la charge de subvenir aux besoins matériels et moraux de son ménage.

Il en est de même lors des témoignages. Etre juste dans ces circonstances, c'est dire la vérité telle qu'elle est, sans cacher quoi que ce soit et sans en déformer les propos. « Et ne cachez le témoignage ; quiconque le cache a, certes, un cœur pécheur ». (Sourate dite : « Al Baqarah » Verset 283) Et aussi : « Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Dieu l'ordonne, fût-ce contre vous-même, contre vos père et mère ou proches parents ». (Sourate dite : « Les femmes » Verset 135).

7°) LA JUSTICE DANS L'EXÉCUTION DES SENTENCES

La justice est recommandée enfin dans les jugements et l'exécution des sentences. Le Coran considère ceci comme le fait de rendre un dépôt confié avec confiance. « Certes, Dieu vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité ». (Sourate dite « Les femmes » Verset 58).

Si tel est le cas de la justice dans le témoignage qui est un des moyens de rendre des sentences comme il est stipulé dans le Saint Coran, et si dévier de cette voie entraîne des conséquences désastreuses pour la bonne marche du pouvoir judiciaire, que dire alors des déviations qui peuvent entraver la bonne marche de la justice elle-même, sachant que celle-ci est le dernier recours du faible afin de récupérer ses droits et de l'accusé innocent, afin d'être traité avec équité ! On peut ajouter qu'elle est aussi l'épée qu'on brandit face au puissant pour l'obliger de s'acquitter des droits de ses victimes, tout en ouvrant à ce dernier l'issue du beau repentir. Il convient en outre de préciser qu'en Islam, le pouvoir judiciaire est fondé sur l'égalité de tous les hommes devant la loi, égalité n'excluant nullement le Chef d'Etat, vis-à-vis de ses sujets. Le Saint Coran a ordonné une autre disposition importante : les citoyens non musulmans de l'Etat islamique ont une autonomie judiciaire : chaque communauté a ses propres tribunaux, ses propres juges, qui administrent ses propres lois dans le domaine civil comme dans le domaine pénal. Ainsi, le Saint Coran demande aux Juifs d'appliquer leurs lois bibliques et aux Chrétiens leurs lois évangéliques. De Son vivant, notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, appliqua une sentence pénale de dilapidation sur deux personnes (mâle et femelle) de la communauté juive, résidant à Médine, prises en flagrant délit d'adultère, après avoir consulté par l'intermédiaire de leurs rabbins, les clauses de la Thora inhérentes à ce genre de crime.

A suivre

C. T. B.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:44	12:25	16:14	19:30	21:01
CONSTANTINE	03:51	12:30	16:18	19:33	21:03
ALGER	04:04	12:44	16:33	19:49	21:19
OUARGLA	04:13	12:35	16:15	19:30	20:53
CHLEF	04:13	12:51	16:39	19:54	21:24
MOSTAGANEM	04:19	12:56	16:43	19:59	21:28
ORAN	04:23	12:59	16:46	20:01	21:30

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5168 - LUNDI 22 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max	min
Alger	29°	12°
Oran	30°	15°
Constantine	32°	10°
Ouargla	35°	17°

LE CRS LANCE UN SOS À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Les réfugiés sahraouis menacés de famine

Le Croissant-Rouge sahraoui (CRS) a lancé hier un appel pressant à la communauté internationale pour l'octroi d'une aide de 10 millions de dollars aux réfugiés sahraouis menacés par une catastrophe humanitaire sans précédent.



DR

«Nous lançons un appel à la communauté internationale en général et aux donateurs en particulier, pour agir vite et apporter aux réfugiés sahraouis une aide d'urgence estimée par le Programme alimentaire mondial (PAM) à 10 millions de dollars, afin d'éviter une catastrophe humanitaire sans précédent », a fait savoir à la presse le président du CRS, Yahya Bouhobeini. Il a fait observer que l'aide humanitaire aux sahraouis «a baissé ces derniers mois en raison, notamment, de la crise financière mondiale et de la prolifération des conflits dans le monde».

M. Bouhobeini a précisé que les aides humanitaires de l'Union européenne ont baissé de 51 millions d'euros/an à 10 millions d'euros/an, notant que les aides espagnoles, estimées à 10 millions d'euros, ont reculé pour se réduire à 4,7 millions d'euros/an alors que celles des Etats-Unis sont passées de 9,1 millions de dollars/an à 3,5 millions de dollars/an.

Selon une estimation du CRS, la part individuelle en riz et semoule a baissé de 50% depuis le mois d'avril dernier. Ces baisses ont eu un impact «négatif » sur la situation et les conditions de vie des réfugiés en matière notamment de santé, a-t-il déclaré. La situation sanitaire «est de plus en plus précaire» dans les camps, en particulier chez les personnes vulnérables comme les enfants et les femmes enceintes», a fait remarquer Bouhobeini, relevant que ces franges de la société «souffrent notamment de malnutrition et d'anémie». Il a prévenu que la situation «risque de se détériorer davantage si les aides restent insuffisantes».

Le président du CRS a mis en garde, à cette occasion, la communauté internationale contre «les tentatives marocaines visant à décourager les donateurs dans l'octroi de leurs aides aux réfugiés sahraouis». Il a dénoncé «la propagande marocaine visant à discréditer le travail humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis», affirmant que «l'ensemble des pays, instances et organisations donatrices saluent la bonne gestion du dossier aide humanitaire par les autorités sahraouies».

La vice-présidente de la Commission européenne en charge du budget et des ressources humaines, Kristalina Georgieva, avait alerté en mars dernier sur la situation humanitaire des Sahraouis, notant qu'en 2015, cette aide s'est «beaucoup réduite» et que la population sahraouie se trouve dans une situation «grave» et «dépend» essentiellement de l'aide humanitaire de l'UE.

Fin avril dernier, l'Organisation Oxfam International a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à œuvrer sans délai en faveur d'un règlement immédiat du conflit au Sahara occidental afin de mettre fin à 40 ans d'exil d'un peuple abandonné par la communauté internationale.

«Le Conseil de sécurité doit redonner un nouvel élan au processus de négociations afin de surmonter l'impasse actuelle, en reconnaissant publiquement que le statu quo n'est pas une option. Cet élan «devrait aboutir à un consensus sur le contenu d'une possible solution, ainsi que sur les moyens d'atteindre l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental», a souligné l'Oxfam dans un rapport intitulé «40 ans d'exil, les réfugiés sahraouis abandonnés par la communauté internationale».

Elle a aussi dénoncé la situation des réfugiés sahraouis contraints à l'exil dans les camps de Tindouf depuis 40 ans. Selon elle, les sahraouis sont contraints de consommer le même panier alimentaire depuis des décennies avec des conséquences graves, tant pour la santé physique que psychologique.

K. M.

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

Si un jour vous partez !

«SI CRITIQUER Ali Haddad peut faire avancer l'Algérie, alors qu'ils le fassent», déclare l'homme sujet, en ce moment, à toutes les «opprobres» politiques et populaires. Celui, aujourd'hui, qualifié d'analphabète quadrilingue dans les cercles restreints du pouvoir. Le «pantin» en escale politicienne «élu», pour les besoins d'un timing mystérieux, au siège de golden boy nécessaire à l'image de l'Algérie émergente, ouverte pour les jeunes ambitieux, ces jeunes démarrant de l'analphabétisme pour arriver aux cimes du pouvoir. Un programme machiavélique, nécessaire pour placer un pion à droite, des millions à gauche, la diversion tout droit…

Louisa Hanoune ne semble pas critiquer le président du FCE, non, son niveau à elle, espérons-le, ne se pose pas sur la même balance des millions extorqués illégalement à l'Algérie, que ce genre d'homme empêche d'avancer justement. Hanoune tout juste qu'elle secoue la cloche accrochée au cou de la chèvre de M. Seguin, face à elle, de toute part, des loups dégoulinant de bave et de sueur sur sa chaire. Sur sa peau souillée, suintée. Elle, c'est l'Algérie qui meurt par veuvage. La tirette d'alarme est actionnée pour les sourds qui se réclament patriotes. Intègres. Pour les hommes d'Etat, non pas ceux du pouvoir inventant un régime de rentiers. Où allons-nous les gars, semble hurler la trotskiste ? Arrêtez ce mec, arrêtez le baragouinage de cet individu qui risque de démolir durant longtemps le QI moyen de nos vrais dirigeants, moyennement compétents déjà ! Dites stop à la «tbahdilation» qui ferait rougir le dernier de nos jeunes «emmurés» par le chômage, seul modèle social disposant, scotchés par d'étranges directives de restrictions budgétaires comme seuls projets de lectures administratives… Arrêtez d'actionner vos caméras devant de tels sketchs politicards faisant d'un pays comme le nôtre un recueil d'humour à grignoter de délice par les étrangers… Lâchez l'affaire de la succession aux jeunes enfants de l'Algérie qui souffrent de l'absence du père et gardez… gardez vos sacs, vos butins de gouvernance… le peuple saura toujours pardonner à vos crocs marquant son âme. Faut lâcher prise! Ne pas s'accrocher à l'agonie de ce pays en mettant la seule «inconscience» comme programme politique. Il y a des actes qui pèsent… dans les consciences éveillées. Osez pour une fois être original dans l'histoire en marquant une pause à votre nébuleuse multidimensionnelle. Une pause pour le grand et pour le petit voleur. Juste un recul. Pour que vous méritiez au moins la médaille du revenant, si, par miracle, vous referiez un tour à l'avenir… quand vous et votre FCE, RND et FLN ne serez plus là. Quand les «picotements» de siéger seront guéris. L'ivresse du pouvoir mue à la lucidité de la compétence. Le temps d'une courte disparition et revenez contempler le pouvoir des enfants de l'Algérie… les vrais !

S. M.

FIÈVRE APHTEUSE

Campagne de vaccination à Médéa

QUELQUE 25.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse dans le cadre de la campagne de vaccination lancée depuis le début du mois d'avril de l'année en cours, selon une déclaration à la radio locale de madame Souad Tourki, chef de service à l'inspection vétérinaire.

L'épizootie de fièvre aphteuse, qui s'est déclarée dans la région en 2014 et touché le cheptel bovin en lui causant la perte d'un nombre important de têtes, a été totalement éradiquée, à l'issue de mesures draconiennes prises par les autorités vétérinaires de la direction de wilaya de l'agriculture. Des cas de maladie sont apparus tout récemment, ayant nécessité le lancement d'une campagne de vaccination afin de circonscrire l'épizootie et mieux préserver les élevages bovins contre les risques de sa propagation.

«L'on compte arriver à vacciner quelque 70.000 têtes pendant cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mai, grâce aux moyens humains et matériels mobilisés. En outre, les équipes intervenantes ont été sensibilisées sur la nécessité d'impliquer les éleveurs pour leur adhésion à la campagne.» L'appréhension suscitée par la campagne auprès des éleveurs s'est vite estompée, car il n'a pas été demandé d'abattage de cheptel qui a déjà fait l'objet de vaccination.

De notre correspondant, Nabil B.

OPÉRATIONS DE L'ANP

30 kg de kif traité saisis à Béni-SaF Et arrête 15 immigrants clandestins à In Guezzam

30 KILOGRAMMES de kif traité ont été saisis à Béni-Saf durant les dernières 24 heures par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également arrêté 15 immigrants clandestins à In Guezzam. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des garde-côtes relevant du secteur opérationnel d'Aïn Témouchent (2e Région militaire) ont saisi samedi 8 mai 2015, à 18 miles au nord de Béni-Saf, une quantité de 30 kilogrammes de kif traité», indique-t-on. Par ailleurs, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6e Région militaire) a intercepté quinze immigrants clandestins de différentes nationalités africaines.

S. N.

Plus de 3 000 mines datant de l'ère coloniale détruites en avril 2015

PLUS de 3 000 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites en avril 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières est et ouest du pays. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense. Durant le mois d'avril, 3 061 mines dont 249 antipersonnel et 214 antigroupes ont été découvertes et détruites au niveau de la 2e Région militaire. Dans la 5e Région militaire, 2 586 mines antipersonnel, 9 mines antigroupes et 3 mines éclairantes ont été découvertes et détruites. Cela porte le total général des mines détruites, à la date du 30 avril 2015 à 771 427, soit 650 766 mines antipersonnel, 115 950 mines antigroupes et 4 711 éclairantes», précise la même source. La France coloniale avait disséminé à partir de 1959 des millions de mines tout au long des lignes Morisse et Challe aux frontières avec la Tunisie et le Maroc. Ces mines continuent à tuer et blesser de nombreux civils.

S. N.